

**225**

**bourses  
et prix**

**pour  
les artistes  
et les  
auteurs**

Guides  
de l'art  
contemporain

**des arts  
plastiques**



**Centre national  
des arts  
plastiques**

Le  Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels contemporains.

Acteur culturel incontournable, le Cnap encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels à travers plusieurs dispositifs de soutien.

Il contribue également à la valorisation des projets soutenus par la mise en œuvre d'actions de diffusion.

Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts et des dépôts en France et à l'étranger, des expositions en partenariat et des éditions.

Avec plus de 107 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un ensemble représentatif de la variété des courants artistiques.

Édito	3
Mode d'emploi	4

<b>Entretiens</b>	<b>5</b>
Fondation des Artistes	7
Fondation François Schneider	10
Prix du Frac Bretagne - Art Norac	13
Agora du design	16
Astre – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine	19

<b>Répertoire</b>	<b>23</b>
-------------------	-----------

<b>Bourses</b>	Arts visuels	27
	Design	36
	Photographie	39
	Vidéo	44
	Commissariat d'exposition	51
	Critique d'art	53
	Histoire de l'art	56

<b>Prix</b>	Arts visuels	61
	Design	82
	Photographie	85
	Vidéo	94
	Commissariat d'exposition	107
	Critique d'art	107
	Histoire de l'art	108

<b>Allocations</b>	Allocations aux personnes morales : associations, éditeurs, diffuseurs, galeries, producteurs, etc.	111
--------------------	---	-----

<b>Index</b>	Structures référencées	122
	Bourses ou prix	125
	Pour le dessin	
	Pour l'estampe	
	Pour la peinture	
	Pour la sculpture	
	Pour l'édition	
	Réservés aux étudiants	
	Index territorial	127

<b>Coordonnées</b>	Conseillers pour les arts plastiques des directions régionales des affaires culturelles (Drac) et des directions des affaires culturelles (DAC) du ministère de la Culture	128
--------------------	--	-----

<b>Sites Internet ressources</b>	<b>133</b>
----------------------------------	------------

## Édito

Dans le cadre de ses missions d'information aux professionnels, le Centre national des arts plastiques (Cnap) publie *225 Bourses et prix pour les artistes et les auteurs des arts plastiques*, un guide pratique conçu pour les aider à se repérer dans les différentes formes de valorisation de la création qui ont émergé ces dix dernières années.

La promotion de la création contemporaine est une mission centrale du Cnap. L'établissement, concourt à la vitalité de la scène artistique en mettant en œuvre un ensemble de dispositifs de soutien, de coproduction, de commande, de diffusion et de communication destinés à accompagner les artistes et autres professionnels de l'art contemporain à chaque étape de leurs projets, depuis la phase de recherche, en passant par la production, l'édition ou l'exposition. Le Cnap, au plus près des acteurs de la création, s'engage à leurs côtés.

L'ambition de *225 Bourses et prix pour les artistes et les auteurs des arts plastiques* est ainsi d'aller au-delà d'un simple répertoire de lieux. Outre les bourses et prix recensés en 2022, classés par disciplines, des entretiens ont été menés avec quatre structures qui font de la qualité de l'accompagnement le cœur de leur action. La Fondation des Artistes, la Fondation François Schneider, le Fonds régional d'art contemporain de Bretagne et Art Norac et l'association Agora du design nous offrent ainsi un éclairage singulier sur leur engagement auprès des créateurs. Le dernier entretien, avec le réseau Astre de la région Nouvelle-Aquitaine, met en avant l'expérience d'un réseau régional qui, à la suite d'un schéma d'orientation pour les arts visuels (Sodavi), s'organise pour l'accompagnement professionnel de ce secteur en créant notamment un référentiel pour la rémunération artistique.

Cet ouvrage fait état des changements opérés ces dernières années avec l'émergence d'acteurs privés, pour autant le soutien public reste largement majoritaire. Ce recensement met aussi en lumière l'adaptation des dispositifs d'aide aux évolutions de la société. L'attention dorénavant portée à la parité et à la diversité est significative, comme la prise en compte des spécificités des territoires pour concevoir des soutiens en phase avec les scènes locales. De nouvelles bourses ont vu le jour, visant à valoriser la recherche et l'écriture sur l'art. Enfin, l'accompagnement dans la durée des artistes et des auteurs pour les intégrer dans un réseau professionnel est devenu un objectif essentiel pour un nombre toujours croissant de récompenses.

*225 Bourses et prix pour les artistes et les auteurs des arts plastiques* a bénéficié du concours des conseillers pour les arts plastiques des directions régionales des affaires culturelles et des directions des affaires culturelles du ministère de la Culture. Je les remercie de leur contribution, ainsi que tous les professionnels ayant participé à la conception de ce répertoire. L'édition imprimée de cette publication est diffusée gratuitement dans tout le réseau de l'art contemporain en France, et une version dématérialisée est disponible sur le site [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr).

Je souhaite que ce guide, panorama des bourses et prix des structures publiques et privées en 2022, puisse apporter une meilleure connaissance des aides proposées aux artistes et aux auteurs, et leur offre un outil de travail le plus complet possible.

Béatrice Salmon

Mars 2022

## Mode d'emploi

Ce guide répertorie des bourses et des prix à destination des artistes et des auteurs, proposés par des structures privées et publiques en France. Les résidences font l'objet d'une édition distincte : *223 Résidences d'arts visuels en France*, téléchargeable sur le site du Cnap, [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr).

Une première liste d'aides a pu être établie à partir de la rubrique Annuaire du site Internet du Cnap, où les structures répertoriées enrichissent régulièrement leurs informations. Les recherches ont également été nourries par les professionnels du monde de l'art contemporain qui nous ont apporté leur expertise.

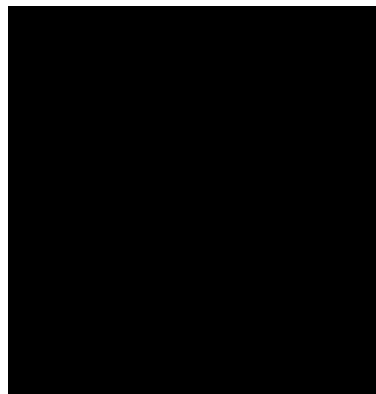
Les entretiens développent, à travers des thématiques précises, un état des lieux du secteur des arts plastiques. La Fondation des Artistes accompagne les créateurs à chaque étape de leur vie, sur un plan national, mais également international. La Fondation François Schneider, dont la programmation n'a de cesse de promouvoir l'interculturalité, poursuit un double engagement autour de l'éducation et de la culture. Le Fonds régional d'art contemporain de Bretagne a noué un partenariat avec Art Norac afin de créer un prix pour le développement professionnel international d'artistes vivant et travaillant en Bretagne. L'association Agora du design accorde une place essentielle à la recherche ainsi qu'aux collaborations entre des designers, des auteurs d'expositions et de textes. Enfin, Astre – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine met en place des actions collaboratives pour permettre aux artistes d'obtenir les rémunérations les plus justes possible.

Deux répertoires d'aides s'adressant à des artistes ou à des auteurs ont été réalisés, le premier concerne les bourses, allocations financières accordées dans un but d'étude ou de projet. Le second porte sur les prix, récompenses destinées à honorer celui qui réussit le mieux dans une discipline ou dans une épreuve. Ces aides sont classées par ordre alphabétique selon les disciplines.

Le troisième répertoire, classé par ordre alphabétique, liste les soutiens à la création destinés aux personnes morales (associations, éditeurs, diffuseurs, galeries, maisons de production, etc.).

En vue de faciliter les recherches, huit index ont été élaborés. Le premier liste toutes les structures, les cinq suivants, les aides dévolues seulement au dessin, à l'estampe, à la peinture, à la sculpture et à l'édition. Le septième index s'adresse aux étudiants. Quant au dernier, il recense les dispositifs pour un territoire donné.

Pour finir, et afin que ce guide soit un outil de travail le plus complet possible, un répertoire des sites Internet ressources recense les institutions, les syndicats, les organisations professionnelles, les organismes et réseaux internationaux, les sociétés de perception et de répartition des droits du domaine des arts plastiques.



Ces entretiens ont été menés de septembre à novembre 2021 par Leïla Simon, critique d'art, commissaire d'exposition et crieuse publique.

Leïla Simon :

En 1976, Bernard Anthonioz, alors chef de la création artistique au ministère chargé des Affaires culturelles, suggère la création de la Fondation des Artistes (à l'époque la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques) afin de rapprocher deux legs faits à l'État. Le premier est celui de la baronne Adèle de Rothschild, qui avait fait don, en 1922, de l'hôtel Salomon de Rothschild pour y accueillir des événements au bénéfice des artistes. Le second est celui des sœurs Jeanne et Madeleine Smith, qui, en 1944, avaient transmis leur domaine de Nogent-sur-Marne afin qu'il serve aux artistes, avec comme spécificité d'y aménager une maison de retraite.

La Fondation des Artistes est au service des artistes, de leur sortie d'école d'art à la toute fin de leur activité. Pouvez-vous nous expliquer ce choix ?

Laurence Maynier :

Ce n'est pas un choix, c'est la raison d'être de la Fondation.

Bien avant les années 1970, la création de la maison de retraite dédiée aux artistes dans la maison de Jeanne Smith marque une étape fondatrice, puis vient la décision de construire des ateliers dans le parc de la propriété. Dans le même temps, des bureaux sont aménagés dans l'hôtel Salomon de Rothschild, qui accueilleront de nombreuses associations à vocation culturelle, dont certaines sont toujours locataires de la rue Berryer, tandis que des expositions sont produites dans les salons de réception.

Au tournant des années 2000, après le départ du Centre national de la photographie (CNP), qui occupait les espaces d'exposition de l'hôtel particulier, la Fondation envisage un nouveau modèle économique qui consiste à louer ses salons à une société d'événementiel pour générer davantage de revenus immobiliers et donc davantage de moyens pour remplir ses missions.

La Fondation aménage alors, en 2006, un centre d'art contemporain, la MABA (ex-Maison d'art Bernard-Anthonioz), à Nogent, dans la maison de Madeleine Smith-Champion, pour contribuer à la diffusion de la création contemporaine et à la sensibilisation des publics à ce champ de l'art. Elle crée en 2011

un quatrième dispositif : la commission mécénat, chargée de dispenser des aides à la production d'œuvres inédites. Dans le même temps, la Fondation poursuit la construction d'ateliers d'artistes puisque, dans les années 1980, trente-cinq ateliers-logements sont créés sur un terrain qu'elle possède aux abords de la maison de retraite. Elle s'associe ensuite à la Délégation aux arts plastiques pour construire des ateliers-logements dans Paris, et plus récemment encore, avec la Ville de Paris, pour un programme dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Ce qui porte à quatre-vingt-onze le nombre d'ateliers et d'ateliers-logements dont elle est partie prenante.

En 2016, forte d'un modèle économique rôdé, qui repose sur ses revenus immobiliers, sur des dons et des legs, elle redéploie des moyens pour lui permettre justement d'accompagner de bout en bout la carrière des plasticiens. C'est ainsi qu'elle crée un dispositif d'accompagnement des artistes diplômés d'une école d'art et, l'année suivante, une bourse de résidence à l'étranger car la carrière d'un artiste impose cette dimension internationale.

Aujourd'hui, ce sont donc effectivement six modes d'intervention proposés aux artistes, qui correspondent à des moments importants de leur activité : lorsqu'ils sortent d'une école d'art ; lorsqu'ils ont besoin de moyens pour produire ; lorsqu'ils veulent résider à l'étranger ; diffuser leur travail dans des expositions à la MABA ; disposer d'un espace de travail ; et, dans leur grand âge, sortir de leur isolement pour vieillir le mieux possible.

- LS Combien de projets soutient, chaque année, la Fondation des Artistes ?
- LM C'est évidemment très variable selon les années. Mais en moyenne, si l'on additionne l'ensemble des dispositifs, c'est entre 80 et 100 projets qui sont accompagnés chaque année.
- LS La MABA organise trois expositions par an, monographiques ou collectives. Celle du début d'année présente la création contemporaine, celle de printemps porte sur les formes de l'image, fixe et animée, puis celle d'automne permet au design graphique de se déployer dans le champ de l'exposition. Pourquoi ce choix ?
- LM Sa programmation s'inscrit dans une démarche prospective qui n'est pas réservée aux jeunes artistes, mais à l'ensemble des créateurs qui mènent des recherches, s'interrogent sur leur statut, leur environnement et le monde en général,

sous des prismes les plus variés. Les trois temps annuels sont là pour contribuer à l'identification de ce centre d'art parmi l'ensemble des acteurs franciliens, pour fidéliser un public attaché à des champs plus précis des arts plastiques, comme la photographie par exemple, et enfin, pour affirmer l'identité singulière de la MABA dans le domaine du graphisme puisque c'est le seul lieu en région parisienne où l'on propose chaque automne une exposition de design graphique.

- LS Quels conseils donneriez-vous à un artiste qui souhaiterait postuler pour une aide à la production ?
- LM Qu'il se donne le temps de penser et de définir au mieux son projet de création, car c'est la qualité de la proposition qui fera la différence et qui emportera l'adhésion du jury et rien d'autre. Savoir choisir l'une des deux commissions annuelles en fonction de l'état d'avancement de sa proposition est une bonne stratégie.
- Savoir constituer un dossier à la fois concis et convaincant, sans estimations financières surévaluées qu'il est aisé de repérer, avec des perspectives de diffusion, sont autant d'atouts pour faire la différence entre les nombreux dossiers qui nous parviennent.

Leïla Simon :

La Fondation François Schneider a choisi d'axer sa programmation, sa collection et ses aides autour de l'eau. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Marie Terrieux :

Lorsque François Schneider a commencé à imaginer sa fondation, il a souhaité qu'elle prenne place à Wattwiller, village alsacien qu'il connaissait bien pour y avoir développé, dans les années 1990, des sources d'eau minérale. L'eau est un élément vital, cette thématique parle à tout le monde quelle que soit sa culture. Elle permet d'appréhender des sujets poétiques, esthétiques, géographiques, politiques, scientifiques... C'est un fil d'Ariane qui déploie la diversité des expressions de l'imaginaire. Ce choix offre la possibilité de s'adresser à la fois à des non-initiés, à des amateurs et à des professionnels de l'art.

LS Comment est constituée, pensée la collection ?

MT François Schneider et moi-même souhaitons qu'elle reflète la variété de la création contemporaine. C'est pourquoi l'acquisition des œuvres se fait grâce à « Talents contemporains », le concours international annuel mis en place en 2011. La sélection se fait en deux temps par des professionnels de l'art. Les candidatures sont réparties en groupes. Un premier choix est fait par des binômes, qui, après s'être concertés, ne proposent qu'une trentaine de dossiers au grand jury, dans lequel ni François Schneider ni moi-même ne faisons partie. Les œuvres des quatre lauréats sont retenues dans ce second temps.

LS Quelles sont les conditions et les dotations de ce concours « Talents contemporains » ?

MT Ce concours est international et ouvert à tous les artistes qui ont une œuvre en lien avec le thème de l'eau. Il est également possible de présenter un projet de sculpture et d'installation. Pour une œuvre existante, le montant de l'acquisition est à hauteur de 15 000 euros, sauf lorsqu'il s'agit de photographies ou de vidéos en plusieurs exemplaires, dans ce cas-là,

il est à hauteur de 8 000 euros. Pour la réalisation des projets, l'enveloppe globale est de 80 000 euros. Les acquisitions sont présentées à l'occasion d'une exposition collective au centre d'art. Pour affiner les connaissances des visiteurs, un portrait vidéo de chaque artiste est réalisé. Nous éditons également tous les deux-trois ans une publication bilingue avec les œuvres qui sont venues enrichir la collection sur cette période.

LS Quels conseils pourriez-vous donner aux artistes souhaitant postuler ?

MT Le premier serait qu'ils prennent le temps de regarder les œuvres de la collection, toutes sont référencées sur notre site Internet. Ceci leur permettra non seulement de se faire une idée de ce qui a déjà été acquis, mais aussi de se rendre compte des lignes artistiques qui en découlent. Notre programmation peut également les aider à mieux visualiser ceci. Ensuite, compte tenu du nombre de candidatures, plus de mille par an, je ne peux qu'inviter les artistes à exprimer leurs idées en termes clairs et à être concis.

LS Pourriez-vous nous évoquer quelques œuvres emblématiques de la collection ?

MT Les œuvres acquises au fur et à mesure de ces dix dernières années réunissent des artistes en début de carrière ou d'autres plus confirmés, français et internationaux. Elizaveta Konovalova (née en 1986) évoque la mémoire de l'eau avec un tapis de 25 000 pierres récoltées dans l'Elbe. Avec une installation magistrale en verre soufflé, Yves Chaudouët (1959) témoigne du monde des abysses. Mehdi Meddaci (1980) s'intéresse aux questions de l'identité et de la traversée avec son film projeté sur cinq écrans. Les dessins de Mathieu Bonardet (1989) symbolisent des gouffres. En parallèle aux œuvres du concours, nous programmons d'autres expositions. Les visiteurs ont pu se perdre dans les flux de Céleste Boursier-Mougenot, avoir la tête dans les nuages, embarquer dans la piraterie des bandes dessinées ou explorer le rapport à l'eau dans le monde avec des œuvres du musée du Quai Branly - Jacques-Chirac.

LS Combien d'œuvres compte la collection ?

MT Quatre-vingt-cinq, dont huit qui ont été produites spécialement pour la fondation. Tous les médiums sont présents, du dessin en passant par la vidéo jusqu'à des œuvres protocolaires à réactiver suivant un projet.

- LS Que deviennent les œuvres une fois qu'elles sont entrées dans la collection ?
- MT La fondation s'est donné pour mission de les présenter à tous les publics, et ce bien au-delà du territoire sur lequel elle s'inscrit. Nous accordons de nombreux prêts pour des expositions en France ou ailleurs, qui se tiennent aussi bien dans des structures locales, nationales qu'internationales. Je pense par exemple à Apollonia à Strasbourg, à la Maison de l'architecture à Genève ou encore au Museu do Dinheiro à Lisbonne. En 2022, nous exposerons une partie de la collection à Shanghai ainsi qu'à Aigues-Mortes sur les remparts de la cité.
- LS La médiation est importante pour la fondation, on le voit notamment avec les outils pédagogiques que vous mettez en place à travers les visites et les ateliers. Ceci rejoint d'ailleurs une des bases de la fondation qui, en 2000, a été créée pour attribuer des bourses d'études à de jeunes lycéens afin de poursuivre leurs études dans le supérieur.
- MT L'engagement de la fondation pour l'éducation existe en effet depuis plus de vingt ans. Ces bourses permettent à des lycéens de l'Yonne, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin d'accéder à l'enseignement supérieur, qui peut aussi être artistique, mais pas uniquement. La Fondation François Schneider est philanthropique, ses missions ont été pensées en faveur de l'éducation et de la culture. Située au bord du Rhin, qui s'étend de la Suisse aux Pays-Bas en passant par la France et l'Allemagne, elle place l'interculturalité et la transversalité au centre de sa programmation, et contribue à susciter, à travers ses diverses actions, des échanges riches entre les artistes et les publics.

## Prix du Frac Bretagne - Art Norac

**Entretien avec Étienne Bernard,  
directeur du Fonds régional  
d'art contemporain Bretagne,  
et Bruno Caron, fondateur  
et président du groupe Norac  
et de l'association Art Norac**

Leïla Simon :

Comment est née l'idée de créer le Prix Frac Bretagne - Art Norac ?

Étienne Bernard :

Avant de devenir directeur du Frac Bretagne, j'ai été commissaire, avec Céline Kopp, de la sixième édition des Ateliers de Rennes, biennale d'art contemporain portée par Art Norac. Nous avons souhaité que la manifestation puisse profiter à la scène artistique bretonne, que je connaissais bien, car, à l'époque, j'étais directeur de Passerelle, centre d'art contemporain à Brest. Nous avons ainsi organisé des rencontres professionnelles entre trente artistes de Bretagne et vingt commissaires venant de toute l'Europe. Une fois arrivé au Frac en 2019, j'ai souhaité poursuivre ce travail d'accompagnement professionnel des artistes en cohérence et en complémentarité avec les autres dispositifs portés par les acteurs de la région, à commencer par les centres d'art (La Crie, Passerelle, 40mcube, GwinZegal). Si, en Bretagne, les opportunités pour les artistes de produire, d'exposer ou d'être collectionnés ne manquent pas, le développement professionnel de leurs pratiques à l'international demeure une étape très difficile à franchir.

LS Comment ce prix a-t-il été pensé ? Qu'avez-vous souhaité mettre en place ?

ÉB Nous souhaitons créer un dispositif qui offre la possibilité à un artiste d'avoir une expérience internationale. Un soutien qui permette à un jeune artiste de bénéficier d'une véritable visibilité hors de nos frontières.

Le principe est simple. Chaque année, le Frac Bretagne met en place un partenariat avec un lieu d'art reconnu à l'étranger. Nous lançons un appel à candidatures à l'attention des artistes vivant et travaillant en Bretagne qui ont jusqu'à quarante ans. Une présélection est établie par un jury et fait l'objet d'une exposition collective dans les espaces du Frac. Le choix final est réalisé par la direction artistique du lieu partenaire après avoir rencontré chaque présélectionné.



Ainsi, chaque artiste profite de différents moments d'échanges curatoriaux avec moi, avec un commissaire invité à organiser l'exposition au Frac, et avec la direction artistique du lieu partenaire.

LS Quelles sont les dotations de ce prix ?

ÉB Dans le cadre de l'exposition collective, les finalistes bénéficient d'une rémunération, d'une aide à la production ainsi que d'un accompagnement par le commissaire de l'exposition et l'équipe du Frac.

Le lauréat du prix obtient une exposition personnelle dans le lieu partenaire à l'étranger avec une rémunération, un budget dédié à la production, à son déplacement, sa vie sur place, le transport des œuvres, ainsi qu'un accompagnement curatorial tout au long de son projet. Nous organisons, en outre, grâce au concours des services culturels français à l'étranger, des temps de rencontres avec des professionnels du pays hôte.

LS Comment choisissez-vous les lieux d'exposition ?

ÉB Nous nous tournons vers les institutions dont nous connaissons la démarche et l'engagement. Le fait que le lieu soit reconnu dans le secteur professionnel est aussi important que l'attention qu'il porte à l'accompagnement des artistes. J'avais, par exemple, travaillé avec MacKenzie Stevens, directrice du Visual Arts Center d'Austin aux États-Unis, dans le cadre des Ateliers de Rennes – Biennale d'art contemporain en 2018. Elle était à l'époque curatrice au Hammer Museum à Los Angeles et elle nous avait beaucoup aidé dans le dialogue avec Kenzi Shiokawa. Pour la prochaine édition du prix, nous allons travailler avec le centre d'art Temple Bar Gallery + Studios à Dublin, qui est une structure de référence pour les artistes émergents en Irlande.

LS Ce prix a pour mécène Art Norac. Comment a été pensé ce partenariat ?

ÉB Bruno Caron, le fondateur d'Art Norac, est un mécène très présent aux côtés des acteurs de l'écosystème rennais. Il est connu pour avoir mis en place les Ateliers de Rennes, mais il participe également depuis de longues années au financement de structures comme le centre d'art 40mcube, par exemple. Il a un discours très clair et engagé sur la responsabilité sociétale de l'entreprise. Ayant déjà travaillé avec Art Norac, il me semblait évident qu'il serait le partenaire adéquat pour

un tel prix et le bon interlocuteur pour une institution publique telle que le Frac Bretagne. Tous deux sont, de longue date, à travers des histoires différentes et complémentaires, engagés dans la construction d'un paysage artistique en Bretagne, avec l'attention constante de faire entrer ce que notre territoire recèle de talents et d'initiatives en résonance avec ce qui se joue ailleurs, aux échelons national et international.

LS Pouvez-vous nous expliquer pourquoi Art Norac a souhaité s'investir dans un tel prix ?

Bruno Caron :

En 2005, nous avons commencé à nous engager en faveur de l'art contemporain sur le territoire breton en accompagnant les structures locales puis en impulsant et coordonnant les Ateliers de Rennes. Dans le paysage breton, le Frac est un acteur incontournable. Un partenariat de longue date existe entre nous, autour de la biennale de Rennes, mais aussi d'ateliers de pratique artistique auprès des collaborateurs du groupe Norac. C'est donc tout naturellement que nous avons répondu présent sur cette opération qui valorise la vitalité de la scène bretonne, et accompagne de jeunes artistes dans le développement de leur carrière. L'ouverture à l'international est également importante pour un groupe breton comme Norac, devenu en quelques années un acteur à cette échelle.

Leïla Simon :

À l'origine, la Bourse Agora œuvrait pour la diversité, la créativité et la richesse du design français, puis, en 2018, l'association est devenue l'Agora du design. Pouvez-vous nous expliquer cette évolution ?

Endza Taffineau :

L'Agora du design est très attachée aux intentions premières qui ont forgé la Bourse Agora en 1983, et notre principale mission reste aujourd'hui la promotion et le soutien du design français dans sa diversité. Nous souhaitons nous adresser à toutes les pratiques de design, avec comme lignes d'action la recherche par l'expérimentation et le projet.

L'évolution de la Bourse Agora vers l'Agora du design est davantage une histoire de transmission : l'ancien président et cofondateur de l'association, Alain Lardet, a quitté sa place en 2018 pour y accueillir Bernard Moïse, notre président actuel. Il souhaitait que ce dernier s'approprie le projet avec sincérité et authenticité, et c'est ce que Bernard Moïse a fait. Dans l'esprit qui a porté l'association durant plus de trente ans, il a entrepris d'en multiplier ses actions, de donner une meilleure lisibilité aux projets et aux lauréats tout en renforçant le soutien de nos partenaires actuels, notamment celui du ministère de la Culture et de la Fondation d'entreprise Hermès. Avec la mise en place de ces nouvelles ambitions, le nom *Bourse Agora* a évolué, vers une entité qui rassemble et partage, pour prendre naturellement le nom d'*Agora du design*.

LS Quels moyens d'action ont vu le jour ?

ET Agora du design a multiplié les dispositifs de bourse : nous offrons désormais deux bourses et un prix. La Bourse pour la recherche, qui n'a pas changé, mais qui a désormais deux lauréats par promotion et non plus un seul ; la Bourse de la curation, pour un projet d'exposition du design ; et le Prix de l'écriture remarquable, pour un écrit en français sur un sujet appartenant à la discipline.

L'autre nouvelle mission d'Agora du design est de promouvoir davantage la discipline auprès du grand public.

Pour cela, nous avons décidé de finaliser l'accompagnement des lauréats par une exposition commune, dans un lieu emblématique. Notre objectif est d'encourager les réflexions et les collaborations en mettant l'accent sur les similarités et en provoquant des collaborations. La première exposition qui a eu lieu cette année, en partenariat avec le Pavillon de l'Arsenal, à Paris, a présenté les travaux de Nathanaël Abeille (recherche 2013), Samuel Tomatis (recherche 2015), Pablo Bras et Martin De Bie (recherche 2019), Christopher Dessus (curation 2019) et Laure Garreau (écriture 2019). Ceci nous a permis de nous confronter à la représentation du design et aussi de faire évoluer les lauréats sur la manière de le représenter pour qu'il soit accessible et compréhensible même aux non-initiés. Il a fallu parfois ne pas tout montrer, ne pas tout dire, pour justement garder un parcours clair et faire émerger une ligne directrice.

LS La recherche, sous diverses formes, détient une place importante au sein de l'association, pouvez-vous nous en expliquer les raisons et nous détailler les actions que vous menez ?

ET La recherche est en effet un pilier fondamental pour Agora du design, et notamment la recherche par le projet. Nous soutenons l'idée qu'une recherche appliquée est la meilleure forme d'expérimentation qui permet de valider une pratique déterminée. En d'autres termes, elle vise à répondre à un problème par une solution tangible et réalisable. C'est ce qui différencie le design de l'art. Dans nos sociétés et avec la conjoncture actuelle, le design n'a d'avenir et de réelle justification que s'il peut améliorer nos conditions de vie et d'évolution. Quelle vocation aurait un design insensible aux enjeux sociétaux contemporains ? Le design est un outil pour penser le monde, une méthodologie menant à la transformation et à l'innovation, et ce, à partir des usages existants. Il permet de comprendre ces usages, de les expliquer et de les influencer. Il s'agit donc de l'utiliser en tant que tel.

Chez Agora, au-delà de l'aspect financier, nous accompagnons les lauréats de chaque promotion pendant deux ans pour leur permettre de confronter leurs idées et leurs projets à leur faisabilité. En plus du soutien rapproché des designers membres de l'association et de Bernard Moïse, les lauréats ont également accès à notre réseau, qui regroupe plus de 4 000 acteurs du milieu.

LS Avez-vous observé, compte tenu de la crise sanitaire, des changements dans les demandes formulées par les designers et auteurs ?

ET Nous avons observé une prise de conscience de la crise environnementale, mais je pense qu'elle a débuté avant la crise sanitaire. Ce n'est plus un secret, la profonde modification des milieux naturels par l'homme a pour conséquence des dérèglements toujours plus violents de notre écosystème. Les projets de nos deux dernières promotions, par exemple, portaient sur la transition écologique et impliquaient la réutilisation de la matière. L'un des lauréats en recherche, Pablo Bras, a travaillé sur la création de différentes installations comme micro-sources d'énergie dans l'habitat individuel, en se rapprochant d'artisans et des services de recherche et développement d'entreprises. Il part du principe que les pavillons résidentiels sont inscrits dans des milieux où les forces naturelles existent, et qu'il est donc possible de les capter pour en faire des bâtiments plus vertueux. C'est ainsi qu'une gouttière devient une source d'énergie (*Le Pavillon des rêves*).

Le concept de résilience était également très présent dans les derniers projets, dans son sens psychologique, mais aussi physique. Je crois que ce sera le concept le plus important des années à venir.

---

**Astre – Réseau arts  
plastiques et visuels  
en Nouvelle-Aquitaine**

**Entretien avec Cécile Villiers,  
directrice d'Astre**

Leïla Simon :

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et comment l'association Astre – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine a été créée ? Quelles sont ses missions ?

Cécile Villiers :

Astre a vu le jour en 2018 et découle des concertations à l'occasion du schéma d'orientation pour les arts visuels (Sodavi) porté par les trois réseaux des ex-régions de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Drac et la Région. C'était une période très riche, tout était à concevoir et à mettre en place car il s'agissait du premier Sodavi mis en œuvre en France. Il a été très vite perçu qu'il fallait créer un espace de ressources et d'échanges pour soutenir la structuration professionnelle de ce secteur. La mise en réseau des compétences et des savoir-faire était aussi une évidence, tout comme il a tout de suite été souhaité que le conseil d'administration reflète la répartition géographique, la diversité des activités et des structures, avec le choix d'une gouvernance partagée, respectant la parité hommes-femmes. Astre a également pour rôle la valorisation de l'art contemporain en relayant les actions et les programmations de ses quatre-vingt-cinq membres.

LS Astre est constitué de groupes de travail.  
Comment fonctionnent-ils ?

CV La conception et la réalisation des projets portés par Astre sont le fruit de la mobilisation des membres de l'association, appuyés par l'équipe salariée. Chacun de ces groupes est composé d'au moins un membre du conseil d'administration et donne lieu à des comptes-rendus partagés. Certains correspondent à des projets spécifiques du réseau, tels que la communication, et d'autres aux actions et chantiers du contrat de filière.

LS Le contrat de filière est constitué de trois axes : le parcours de l'artiste, le développement territorial ainsi que l'innovation et le développement économique. Maintenant qu'il touche à sa fin, pouvez-vous nous faire part du bilan qui en découle ?

CV Ce contrat de filière avait été établi pour mettre en œuvre des propositions exprimées par les acteurs de ce milieu artistique et culturel. Ce type de contractualisation reste à ce jour, pour ce secteur, unique en France. Prévu à l'origine sur la période 2018-2020, il a été prorogé d'une année à la suite de la crise sanitaire que l'on connaît.

Ce contrat s'est affirmé de manière opérante comme outil de coconstruction de politiques publiques culturelles en encadrant les relations partenariales entre l'État, la Région et un représentant des acteurs des arts plastiques et visuels qu'est Astre. Cet espace de dialogue a été éprouvé dans la construction de l'appel à projets et s'est avéré particulièrement opérant dès le début de la crise sanitaire en 2020. Par ses actions, il a également participé à la structuration du secteur en donnant par exemple plus de visibilité aux arts plastiques et visuels auprès des autres acteurs culturels locaux et des organisations professionnelles nationales. Il a favorisé l'interconnaissance et les coopérations sur les pratiques professionnelles.

LS Pouvez-vous nous parler d'actions qui ont été mises en place ?

CV Astre aide les acteurs à organiser des journées professionnelles, à créer des temps d'échanges autour de sujets spécifiques portés par l'organisateur, en partageant son réseau ou des pratiques professionnels. Il y a eu, par exemple, les journées professionnelles imaginées avec Pollen autour des résidences d'artistes à l'occasion de leurs trente ans à Monflanquin. Un événement autour du graphisme et du territoire a été pensé en association avec le réseau régional Approche – Graphismes en Nouvelle-Aquitaine, à Limoges. Les journées professionnelles ont pour objectif de fédérer des communautés d'intérêts autour de projets présentés à différents stades d'avancement. Ces journées sont conçues pour multiplier les échanges entre les participants, en associant des temps de présentations de projet et des temps plus informels permettant de prolonger les échanges.

LS Pouvez-vous nous parler du référentiel pour la rémunération artistique ? A-t-il été pensé selon les moyens des structures ou selon les besoins des artistes ?

CV Tout a été pensé de façon à ce que chacune des rémunérations soit la plus juste possible, tout en sachant qu'à l'heure actuelle la plupart des structures n'ont pas l'économie qui va avec. L'idée c'est que petit à petit chaque projet puisse atteindre ce niveau

financier. Le référentiel donne les montants de rémunération pour des présentations d'œuvres dans des expositions collectives et personnelles. Un calcul est proposé selon la durée. Nous avons aussi estimé le coût pour une journée de montage, de présence au vernissage. Il est aussi question des interventions publiques selon leur type. Chaque étape a été pensée.

Cet outil est en ligne sur le site Internet d'Astre et donc accessible à tous ! Ce référentiel est en effet une bonne base pour les membres d'Astre. Les structures peuvent ainsi s'appuyer sur ce référentiel pour justifier les aides souhaitées, et les artistes peuvent faire de même pour expliquer leurs rémunérations.

LS Est-ce que ce référentiel est en lien avec d'autres existant ? Avez-vous pu échanger avec des structures telles qu'Astre, évoluant sur d'autres territoires ?

CV Oui bien sûr, nous sommes en lien avec d'autres réseaux, comme Devenir.art par exemple. Ceci nous permet de diffuser nos propositions, de les consolider, mais également d'élargir nos réflexions.

## Avertissement

Ce guide répertorie les structures ayant répondu au questionnaire du Centre national des arts plastiques et affirmé leur volonté d'y apparaître.

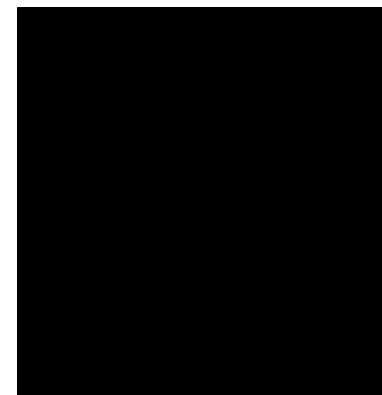
Le choix a été fait de présenter aussi bien les bourses et les prix auxquels peuvent candidater les artistes et les auteurs, que ceux attribués sur invitation. Sont également référencées les manifestations, telles que les festivals ou les expositions, pour lesquelles les artistes et les auteurs ont la possibilité de soumettre un dossier ou de répondre à un appel à candidatures.

Afin de faciliter vos recherches, les notices des aides ont été rédigées de manière synthétique en présentant les principales conditions de participation, les modalités d'attribution et les dotations.

Les coordonnées complètes de ces structures ainsi que les noms des responsables des dispositifs vous permettront d'identifier vos interlocuteurs et d'obtenir plus de renseignements.

Au moment où nous finalisons ce guide, certaines bourses ou prix sont repensés par leur organisateur, c'est la raison de leur absence de cette liste. D'autre part, malgré notre vigilance et le soutien du réseau de professionnels qui nous a accompagné dans nos recherches, certains dispositifs ont pu nous échapper.

Nous vous invitons donc à vous rendre régulièrement sur le site du Cnap, [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr), où vous pourrez consulter des appels à candidatures ainsi que la rubrique « Annuaire », dans laquelle les informations sont régulièrement mises à jour.



<b>Arts visuels</b>	<b>27</b>
<b>Design</b>	<b>36</b>
<b>Photographie</b>	<b>39</b>
<b>Vidéo</b>	<b>44</b>
<b>Commissariat d'exposition</b>	<b>51</b>
<b>Critique d'art</b>	<b>53</b>
<b>Histoire de l'art</b>	<b>56</b>

La bourse est une allocation financière accordée dans un but d'étude ou de projet. Par principe, les sommes perçues comme les allocations de recherche, bourses, prix et récompenses sont imposables au titre des recettes professionnelles mais ne sont pas imposables à la TVA si elles ne viennent pas rémunérer une livraison de biens ou l'exécution d'une prestation de services.

# Arts visuels

---

## Aide à la diffusion

Région Grand Est  
1, place Adrien-Zeller  
67070 Strasbourg Cedex  
julia.vaillant@grandest.fr  
www.grandest.fr

Responsables Christelle Kreder, Émilie Royer, Julia Vaillant  
Conditions de participation Artistes résidant en Grand Est – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 5 lauréats  
Dotation 8000 € au maximum, selon le projet.

---

## Aide à la production

Fondation des Artistes  
Hôtel Salomon de Rothschild  
11, rue Berryer  
75008 Paris  
contact@fondationdesartistes.fr  
www.fondationdesartistes.fr

Responsable Laurence Maynier, directrice  
Conditions de participation Artistes résidant en France ou dont le projet est majoritairement produit en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Semestrielle / nombre de lauréats variable  
Dotation Bourse de production, montant selon le projet, versement de la somme en deux fois, le solde étant versé lorsque l'œuvre a été produite et montrée une première fois, sur présentation des justificatifs des dépenses de production.

---

## Aide à la recherche et à la création Arts visuels

Région Grand Est  
1, place Adrien-Zeller  
67070 Strasbourg Cedex  
julia.vaillant@grandest.fr  
www.grandest.fr

Responsables Christelle Kreder, Émilie Royer, Julia Vaillant  
Conditions de participation Artistes résidant en Grand Est – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 15 à 22 lauréats  
Dotation Bourse de 3 000 à 10 000 € selon le projet.

---

**Aide individuelle à la création**

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Bourse pour une recherche artistique n'étant pas destinée à la diffusion, l'exposition, l'édition ou la communication.

Conditions de participation Résider dans la région de la demande – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / nombre variable selon les régions  
Dotations 8 000 € au maximum.

---

**Allocation d'installation d'atelier et achat de matériel**

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Aide au financement des travaux d'aménagement de l'atelier de travail ou à l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique artistique.

Conditions de participation Résider dans la région de la demande. Non cumulable avec l'Aide individuelle à la création – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / nombre variable selon les régions  
Dotations 50 % au maximum du coût total des travaux ou de l'équipement.

---

**À l'œuvre**

Lafayette Anticipations  
Fondation d'entreprise Galeries Lafayette  
9, rue du Plâtre  
75004 Paris  
communication@lafayetteanticipations.com  
www.lafayetteanticipations.com

Responsable Nataša Venturi, responsable de production  
Conditions de participation Amateurs, étudiants et professionnels – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 6 à 8 lauréats  
Dotations Bourse de production de 2 000 €, accès à un parc de matériel, accompagnement par une équipe de professionnels, logement pour les artistes non franciliens.

---

**Appel à projets de création annuel**

Mécènes du Sud Aix-Marseille  
24, rue Neuve Sainte-Catherine  
13007 Marseille  
benedicte.chevallier@mecenesdusud.fr  
www.mecenesdusud.fr

Responsable Bénédicte Chevallier  
Conditions de participation Artistes ou projets ayant un lien avec les Bouches-du-Rhône – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 5 lauréats minimum  
Dotations Budget selon le projet, accompagnement.

---

Bourses Arts visuels 28

---

**Appel à projets de production d'œuvres d'art nouvelles**

Mécènes du Sud Montpellier-Sète  
13, rue des Balances  
34000 Montpellier  
montpellier.sete@mecenesdusud.fr  
www.mecenesdusud.fr

Responsable Marine Lang  
Conditions de participation Artistes ayant un lien avec le Languedoc – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 5 lauréats  
Dotations Budget selon le projet, accompagnement.

---

**Appel à projets du Fonds Cré'Atlantique**

Fonds Cré'Atlantique  
87, quai de Paludate  
33800 Bordeaux  
sg@creatlantique.fr  
www.creatlantique.fr

Responsable Hélène Salmon, déléguée générale  
Conditions de participation Projets qui s'inscrivent, de façon temporaire ou pérenne, sur le territoire de l'opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux-Euratlantique. Le montant attribué à chacun des projets sélectionnés est déterminé en fonction des critères d'évaluation : pertinence du projet, capacité des porteurs de projet, crédibilité du budget présenté – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable (au minimum 5)  
Dotations 100 000 € répartis sur l'ensemble des projets retenus. Chaque projet peut demander jusqu'à 20 000 €.

---

**Appel à projets pour le parcours d'œuvres plastiques et visuelles du festival IC-ON-IC**

Mairie d'Amiens  
Direction de l'action culturelle et du patrimoine  
Place de l'Hôtel-de-Ville  
80000 Amiens  
f.demoraes@amiens-metropole.com  
www.amiens.fr

Responsable Fabiana de Moraes  
Conditions de participation Artistes résidant en France. Lieu et thème imposés – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 20 lauréats  
Dotations Bourse de production pour la participation à une exposition collective, 2 500 € (plafond à 1 000 € pour la production et les frais annexes, et à 1 500 € pour la rémunération de l'artiste ou du collectif).

---

29 Arts visuels Bourses



---

**Bourse annuelle à projet culturel**

Fondation Marc de Montalembert  
c/o Fondation de France  
40, avenue Hoche  
75008 Paris  
montalembert@fondationmdm.com  
www.fondationmdm.com

Responsable Marc-René de Montalembert  
Conditions de participation Être originaire d'un pays bordant la Méditerranée et âgé de moins de 28 ans, avoir un projet en lien avec les cultures méditerranéennes – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 à 2 lauréats  
Dotations 7 000 €

---

**Bourse Arcane**

Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) /

Société des gens de lettres (SGDL)

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Patrice Locmant pour la SGDL  
Conditions de participation L'auteur, l'artiste et l'éditeur doivent présenter un parcours professionnel. Artistes de la scène française, résidant et/ou travaillant en France. L'ouvrage doit être édité à un minimum de 15 exemplaires – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 duo ou trio lauréat  
Dotations Bourse de recherche ou de production de 9000 € à partager entre le duo (auteur, artiste) ou le trio (auteur, artiste, éditeur) pour le financement d'un livre d'artiste.

---

**Bourse Bétonsalon / ADAGP**

Bétonsalon – centre d'art et de recherche  
9, esplanade Pierre-Vidal-Naquet  
75013 Paris

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Émilie Renard pour Bétonsalon  
Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 lauréat  
Dotations Bourse de recherche d'une durée de trois mois, 20 000 € : 5 000 € d'honoraires, 10 000 € de frais de production, incluant, si besoin, les frais d'hébergement à Paris, et 5 000 € d'accompagnement.

---

---

**Bourse d'aide à la création**

Ville de Rennes  
Hôtel de ville  
Place de la Mairie  
35031 Rennes Cedex  
a.chaudet@rennesmetropole.fr  
https://metropole.rennes.fr

Responsable Antoine Chaudet  
Conditions de participation Artistes résidant sur la métropole de Rennes – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 25 lauréats  
Dotations Bourse de recherche (achat de matériel, déplacements de l'artiste, cofinancement d'une résidence, dépenses de communication...), montant selon le projet, exposition des projets soutenus tous les deux ans.

---

**Bourse d'études supérieures**

Fondation François Schneider  
27, rue de la Première-Armée  
68700 Wattwiller  
info@fondationfrancoisschneider.org  
www.fondationfrancoisschneider.org

Responsable Marie Terrieux, directrice  
Conditions de participation Avoir ses parents résidant depuis au moins six ans dans les départements de l'Yonne, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin. Être scolarisé, l'année de la demande, dans une classe de terminale dans un établissement public ou privé conventionné de l'un de ces départements. Justifier, le moment venu, du succès aux épreuves du baccalauréat. Rencontrer des difficultés financières pour mener à bien ses études – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / nombre de lauréats variable  
Dotations Entre 300 € et 5 000 €.

---

**Bourse Ekphrasis**

ADAGP / Association internationale des critiques d'art, section France (Aica-France)  
ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Hélène Langlois pour l'Aica  
Conditions de participation Membres de l'ADAGP depuis au moins trois ans, toutes disciplines confondues, et dont le travail n'a plus fait l'objet de texte critique depuis trois ans (les publications journalistiques et web ne sont pas prises en compte) – Sur dossier

---

Modalités d'attribution	Annuelle / 10 lauréats
Dotation	2000€ couvrant la rédaction d'un texte sur le travail de l'artiste et sa traduction. Publication du texte dans <i>Le Quotidien de l'art</i> .

---

### Bourse Émergence

Association pour la diffusion internationale de l'art français (Adiaf) / Catawiki	
	Adiaf 23, quai Voltaire 75007 Paris adiaf@adiaf.com www.adiaf.com
Conditions de participation	Artistes ayant un lien avec la scène française et âgés de moins de 40 ans. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Émergence – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	1500€

---

### Bourse Émergence art urbain / photographie

Adiaf / Catawiki	
	Adiaf 23, quai Voltaire 75007 Paris adiaf@adiaf.com www.adiaf.com
Conditions de participation	Artistes ayant un lien avec la scène française et âgés de moins de 40 ans. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Émergence – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat art urbain années paires, photographie années impaires
Dotation	1500€

---

### Bourse Fanzine

	ADAGP 11, rue Duguay-Trouin 75006 Paris fanzine@adagp.fr www.adagp.fr
Responsable	Johanna Hagège
Conditions de participation	Artistes de la scène française des arts visuels ayant au moins trois ans de pratique artistique et souhaitant créer un fanzine. Le candidat doit avoir déjà réalisé au moins un fanzine. Le fanzine peut être imprimé en autoédition, ou avec une structure éditrice, dans un délai maximum de un an à compter de l'annonce des lauréats, et tiré à 350 ex. au maximum. L'ADAGP conservera cinq exemplaires hors commerce pour ses archives – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre de lauréats non déterminé
Dotation	Entre 1000€ et 5000€ suivant le projet.

---

### Bourse Impulsion

	Ville de Rouen Direction de la culture 27, rue Victor-Hugo 76000 Rouen culture@rouen.fr https://rouen.fr
Responsable	Claire Blin
Conditions de participation	Artistes en début de parcours professionnel résidant et travaillant dans la métropole de Rouen. Bourse non cumulable avec les autres aides au projet de la ville – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 3 à 5 lauréats
Dotation	3500€ au maximum.

---

### Bourse Nopoto

	Nopoto c/o Martin Bourdanove 43, rue des Panoyaux 75020 Paris nopoto@nopoto.fr www.nopoto.fr
Conditions de participation	Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat
Dotation	1000€

---

### Bourse Révélation Emerige

	Fonds de dotation Emerige 121, avenue de Malakoff 75116 Paris revelations@emerige.com www.revelations-emerige.com
Conditions de participation	Être âgé de moins de 35 ans (inclus) à la date du dépôt de dossier de candidature (pour les collectifs d'artistes, tous les membres doivent être âgés de moins de 35 ans inclus). Être français ou résider en France à la date du dépôt de candidature. Ne pas être représenté par une galerie d'art en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat – 12 sélectionnés
Dotation	Pour le lauréat : 15 000€ pour la réalisation de son exposition personnelle dans la galerie partenaire, accompagnement par la galerie partenaire et mise à disposition d'un atelier pendant un an. Pour les sélectionnés : exposition collective.

---

**Bourse Stampa**

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
stamp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsable	Johanna Hagège
Conditions de participation	Artistes membres de l'ADAGP souhaitant créer une lithographie, une gravure, une xylographie ou une chalcographie. Le candidat doit être accompagné d'un atelier. L'œuvre doit être nouvelle, signée et numérotée par l'artiste, fabriquée en France dans un délai maximal de un an à compter de l'annonce des lauréats. L'ADAGP conservera pour ses archives deux exemplaires hors commerce – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 2 lauréats
Dotations	6 000 €

---

**Collection Monographie**

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
action.culturelle@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsable	Johanna Hagège
Conditions de participation	Être membre de l'ADAGP depuis au moins trois ans et avoir au minimum dix ans de carrière professionnelle. Le projet de publication doit être présenté par l'artiste ou ses héritiers en association avec un éditeur, un centre d'art ou une galerie et doit concerner la première monographie de l'artiste (ouvrage de référence, ambitieux pour l'artiste, qui porte sur au moins dix ans de travail) ou un catalogue raisonné. La publication doit s'inscrire dans le cadre d'un événement et doit se faire dans un délai de deux ans à compter de l'attribution de la bourse. Tirage de 500 exemplaires au minimum – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 10 lauréats
Dotations	15 000 €

---

**Fonds de dotation Vendredi soir**

Fonds de dotation Vendredi soir  
12, rue des Pyramides  
75001 Paris  
fondsdedotationvendredisoir@gmail.com  
www.fondsdedotationvendredisoir.com

Responsable	Serge Toubiana
Conditions de participation	Artistes, photographes – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 3 lauréats
Dotations	10 000 €

---

**FoRTE**

Fonds régional pour les talents émergents  
Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
forte@iledefrance.fr  
www.iledefrance.fr/aides-services

Responsable	Alpar Ok
Conditions de participation	Artistes et créateurs de 18 à 30 ans, diplômés d'une école d'art ou de culture, ou justifiant d'une formation qualifiante dans ce domaine, et qui résident en Île-de-France pour le temps du projet. Les artistes co-candidatent avec une structure qui s'engage à les accompagner dans la réalisation de leur projet et dans leur insertion professionnelle, pour une durée n'excédant pas dix mois. Aide non cumulable avec d'autres dispositifs de soutien régionaux – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable
Dotations	Jusqu'à 2 500 € par mois pour une durée maximale de dix mois.

---

**Generator**

40mcube  
48, avenue Sergent-Maginot  
35000 Rennes  
generator@40mcube.org  
www.40mcube.org

Responsable	Patrice Goasduff
Conditions de participation	Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 4 lauréats
Dotations	Bourse de recherche (3 000 €) et de production (2 500 € – sur présentation de factures). Accompagnement individualisé dans le développement du travail, accompagnement technique dans la production des œuvres.

---

**L'ahah**

L'ahah  
4, cité Griset  
75011 Paris  
info@lahah.fr  
www.lahah.fr

Responsables	Doria Tichit et Marie Cantos, codirectrices
Conditions de participation	Sur invitation
Dotations	Accompagnement artistique, aide à la diffusion, promotion à l'international.

---

## Soutien à un projet artistique

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Artistes ou collectifs d'artistes français qui participent activement à la scène artistique française, quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers résidant en France, ayant un projet en phase de recherche et/ou de production, sans qu'il y ait nécessairement d'exposition envisagée – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 20 à 40 lauréats
Dotations	Forfaitaire, 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

---

## Watch This Space, programme dédiée à la création émergente

50° nord – Réseau transfrontalier d'art contemporain  
42, rue Kuhlmann  
59000 Lille  
bonjour@50degresnord.net  
www.50degresnord.net

Responsable	Lucie Orbie, secrétaire générale
Conditions de participation	Artistes résidant en région Hauts-de-France ou en fédération Wallonie-Bruxelles, ayant moins de trois expositions personnelles à leur actif – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennale / 16 lauréats
Dotations	Bourse de production de 500 € sur présentation d'un mémoire de frais ou d'une facture, 150 € au minimum de droits de présentation publique, exposition, accompagnement et dotation matérielle selon le projet et la ou les structures accompagnatrices.

---

# Design

---

## Aide individuelle à la création

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Bourse pour une recherche artistique n'étant pas destinée à la diffusion, l'exposition, l'édition ou la communication.

Conditions de participation	Résider dans la région de la demande – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre variable selon les régions
Dotations	8 000 € au maximum.

---

## Allocation d'installation d'atelier et achat de matériel

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Aide au financement des travaux d'aménagement de l'atelier de travail ou à l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique artistique.

Conditions de participation	Non cumulable avec l'Aide individuelle à la création – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre variable selon les régions
Dotations	50% au maximum du coût total des travaux ou de l'équipement.

---

## À l'œuvre

Lafayette Anticipations  
Fondation d'entreprise Galeries Lafayette  
9, rue du Plâtre  
75004 Paris  
communication@lafayetteanticipations.com  
www.lafayetteanticipations.com

Responsable	Nataša Venturi, responsable de production
Conditions de participation	Amateurs, étudiants et professionnels – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 6 à 8 lauréats
Dotations	2 000 €, accompagnement, logement pour les artistes non franciliens.

---

## Bourses Agora pour la recherche

Agora du design  
231, rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
info@bourseagora.fr  
www.agoradudesign.fr

Conditions de participation	Designers de moins de 40 ans, résidant en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennale / 2 lauréats
Dotations	30 000 €, exposition collective.

---

## Incubateur Les Ateliers de Paris

Ville de Paris  
Les Ateliers de Paris  
Bureau du design, de la mode et des métiers d'art  
30, rue du Faubourg-Saint-Antoine  
75012 Paris  
dae-ateliers-de-paris@paris.fr  
www.bdmma.paris

Responsable	Mathilde Nony
Conditions de participation	Diplômés des écoles d'arts appliqués, de mode et de design, personnes en reconversion professionnelle (demandeurs d'emploi), porteurs d'un projet de création d'entreprise, bénéficiaires

Modalités d'attribution Dotation	d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape), adhérents d'une coopérative d'activité, sociétés créées depuis moins de trois ans qui développent leur projet depuis moins de trois ans – Sur dossier Annuelle / 30 lauréats Accompagnement pour le développement d'un projet d'entreprise (suivi individualisé avec des experts, mise en réseau, visibilité, opportunités de vente et de prospection), atelier ou espace de travail.
-------------------------------------	--

---

## FORTE

Fonds régional pour les talents émergents  
Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
forte@iledefrance.fr  
www.iledefrance.fr/aides-services

Soutenir et accompagner les jeunes artistes et créateurs dans la production de leur première création professionnelle.

Responsable	Alpar Ok
Conditions de participation	Artistes et créateurs de 18 à 30 ans, diplômés d'une école d'art ou de culture, ou justifiant d'une formation qualifiante dans ce domaine, et qui résident en Île-de-France pour le temps du projet. Les artistes co-candidatent avec une structure qui s'engage à les accompagner dans la réalisation de leur projet et dans leur insertion professionnelle, pour une durée n'excédant pas dix mois. Aide non cumulable avec d'autres dispositifs de soutien régionaux – Sur dossier
Modalités d'attribution Dotation	Annuelle / nombre de lauréats variable Jusqu'à 2 500 € par mois pour une durée maximale de dix mois.

---

## Soutien à un projet artistique

	Centre national des arts plastiques Tour Atlantique 1, place de la Pyramide 92911 Paris La Défense estelle.moy@cnap.fr www.cnap.fr
Responsables	Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Artistes ou collectifs d'artistes français qui participent activement à la scène artistique française, quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers résidant en France, ayant un projet en phase de recherche ou de production, sans qu'il y ait nécessairement d'exposition envisagée – Sur dossier
Modalités d'attribution Dotation	Annuel / 20 à 40 lauréats Forfaitaire, 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

---

## Photographie

### Aide individuelle à la création

	Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.
	Bourse pour une recherche artistique n'étant pas destinée à la diffusion, l'exposition, l'édition ou la communication.
Conditions de participation	Résider dans la région de la demande – Sur dossier
Modalités d'attribution Dotation	Annuelle / nombre variable selon les régions 8 000 € au maximum.

---

### Allocation d'installation d'atelier et achat de matériel

	Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.
	Aide au financement des travaux d'aménagement de l'atelier de travail ou à l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique artistique.
Conditions de participation	Non cumulable avec l'Aide individuelle à la création – Sur dossier
Modalités d'attribution Dotation	Annuelle / nombre variable selon les régions 50% au maximum du coût total des travaux ou de l'équipement.

---

**Bourse 50 cc Air de Normandie**

Centre photographique Rouen Normandie  
15, rue de la Chaîne  
76000 Rouen  
info@centrephotographique.com  
www.centrephotographique.com

Le Point du Jour, centre d'art / éditeur  
109, avenue de Paris  
50100 Cherbourg-en-Cotentin  
infos@lepointdujour.eu  
www.lepointdujour.eu

Responsable	David Benassayag, codirecteur du Point du Jour, centre d'art / éditeur
Conditions de participation	Résider en Normandie – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennale / 1 lauréat
Dotations	Bourse de recherche de 6 000 € net de droits d'auteur, dotation matérielle à hauteur de 5 000 € HT allouée par Cadre en Seine (le lauréat ne peut bénéficier du montant numéraire de la valeur), exposition au Centre photographique Rouen Normandie et au Point du Jour, accompagnement, acquisition par l'artothèque de Caen.

---

**Bourse de recherche-création**

Réinventer la photographie  
Association de préfiguration du Collège international de photographie  
2, place de la Fraternité  
93100 Montreuil  
boursecreationcip@gmail.com  
www.photographie-grand-paris.fr

Recherches projetant savoirs et techniques anténumériques dans le contexte post-photographique.

Responsables	Étienne Hatt, Aurélie Pétreil et Michel Poivert, président
Conditions de participation	Résider ou travailler en France – Restitution de la recherche sous la forme d'un cahier d'études illustré et d'une communication dans le cadre de l'université d'été du Collège international de photographie – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 2 lauréats
Dotations	4 000 €

---

**Bourses des Amis du musée départemental Albert-Kahn**

Les Amis du musée Albert-Kahn  
contact@amisdumuseealbertkahn.com  
www.amisdumuseealbertkahn.com/la-bourse

Responsable	Ivane Thieullent, directrice des Rencontres photographiques du musée Albert-Kahn
Conditions de participation	Photographie et sciences humaines, démarche documentaire. Les présélectionnés pourront choisir les experts du jury avec lesquels ils souhaitent s'entretenir – Sur dossier et sur entretien (participation de 10 € par entretien)
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre de lauréats variable
Dotations	6 000 €, expositions collectives.

---

**Bourse Émergence art urbain / photographie**

Adiaf / Catawiki

Adiaf  
23, quai Voltaire  
75007 Paris  
adiaf@adiaf.com  
www.adiaf.com

Conditions de participation	Artistes ayant un lien avec la scène française et âgés de moins de 40 ans. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Émergence – Sur dossier de candidature
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat art urbain années paires, photographie années impaires
Dotations	1 500 €

---

**Bourse Laurent Troude**

Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe (Saif) / « Libération »  
Saif  
82, rue de la Victoire  
75009 Paris  
actionculturelle@saif.fr  
www.saif.fr

Responsable	Sara Giuliattini
Conditions de participation	Photographes de moins de 30 ans, français, quel que soit leur lieu de résidence, et étrangers résidant en France. Le projet présenté doit être un sujet de « proximité », situé sur le territoire français, et de forme documentaire – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	8 000 €, abonnement gratuit d'un an à Divergence Images, présentation du projet finalisé pendant le festival Images singulières à Sète, diffusion dans <i>Libération</i> ou sur www.liberation.fr.

---

**Bourse photographe**

Fondation Jean-Luc Lagardère

Lagardère ressources  
Immeuble Octant 4-10, avenue André Malraux  
92600 Levallois-Perret  
fondjll@lagardere.fr  
www.fondation-jeanlucagardere.comResponsable Quiterie Camus  
Conditions de participation Photographes professionnels, de 35 au plus, ayant un projet photographique documentaire – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 10 000 €

---

**Bourse Transverse**

ADAGP / Freelens

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
actionculturelle@adagp.fr  
www.adagp.frResponsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Sophie Knittel pour Freelens  
Conditions de participation Le projet doit être présenté par un binôme constitué d'un photographe professionnel (ou éventuellement un collectif de photographes) et un artiste d'une autre discipline des arts visuels (ou éventuellement un collectif d'artistes). Artistes de la scène française, résidant ou travaillant en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 duo lauréat  
Dotations 7 000 € pour le duo lauréat et 5 000 € pour l'éditeur, accompagnement par Freelens.

---

**L'Imagerie nomade en Lorraine**Surface sensible  
19, rue Jules-Ferry  
54220 Malzeville  
e.didym@surfacesensible.fr  
www.surfacesensible.frResponsable Éric Didym, directeur artistique  
Conditions de participation Critères visant à favoriser la diversité et/ou la parité – Sur invitation  
Modalités d'attribution Annuelle / le nombre de lauréats varie selon les années  
Dotations De 2 500 à 6 000 €, accompagnement.

---

**Prix Photographie et Sciences**

Résidence 1+2 / ADAGP / CNRS

Association Surfaces  
4, rue de la Balance  
31000 Toulouse  
philippeguionie@orange.fr  
www.1plus2.frResponsables Philippe Guionie pour la Résidence 1+2 et Johanna Hagège pour l'ADAGP  
Conditions de participation Photographes professionnels de la scène française qui ont un projet en cours de réalisation, et associant art et science. Toutes les écritures photographiques sont concernées, toutes les disciplines scientifiques peuvent être abordées – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 7 000 €, accompagnement.

---

**Programme de soutien à la recherche et à la création**Institut pour la photographie  
11, rue de Thionville  
59000 Lille  
vterrier-hermann@institut-photo.com  
www.institut-photo.com

Exposition, conception d'œuvres, publication.

Responsable Véronique Terrier-Hermann  
Conditions de participation Artistes, chercheurs universitaires ou indépendants, commissaires d'exposition, doctorants avec une disponibilité sur l'année engagée. Attention particulière portée aux projets privilégiant une problématique, un programme ou des ressources liés à la Région Hauts-de-France. Thématique imposée – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 4 lauréats  
Dotations 15 000 €, accompagnement scientifique, quatre communications, présentations ou workshops organisés par l'Institut en lien avec ses partenaires.

---

**Soutien à la photographie documentaire contemporaine**Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.kesztenbaum@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsable Estelle Kesztenbaum

Conditions de participation	Photographes ou collectifs français confirmés quel que soit leur lieu de résidence et étrangers résidant en France, ayant un projet documentaire photographique – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 20 à 40 lauréats
Dotation	Forfaitaire, 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

### Soutien à un projet artistique

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Artistes ou collectifs d'artistes français qui participent activement à la scène artistique française, quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers résidant en France, ayant un projet en phase de recherche et/ou de production, sans qu'il y ait nécessairement d'exposition envisagée – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 20 à 40 lauréats
Dotation	Forfaitaire, 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

## Vidéo

### Aide à la création – Fonds d'aide aux créateurs vidéo sur Internet (CNC Talent)

Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
cecile.delacoudre@cnc.fr

Ce fonds d'aide est dédié aux projets en première diffusion gratuite sur Internet.

Responsable	Cécile Delacoudre
Conditions de participation	Artistes de nationalité française, ou ressortissants ou résidents d'un État membre de l'Union européenne. Personnes morales (sociétés ou associations) établies en France. Justifier d'un nombre minimum de 10 000 abonnés ou avoir obtenu une sélection ou un prix dans un festival. Projets conçus et écrits en langue française de tous formats (court, moyen, long métrage, web-série...) et de tous genres (fiction, documentaire, docu-fiction, vlog, tutoriels...).
Modalités d'attribution	5 commissions par an / environ 100 lauréats
Dotation	30 000 € au maximum. Le montant ne peut dépasser 50% du budget prévisionnel.

### Aide à l'écriture – Fonds d'aide aux expériences numériques (XN)

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
anna.charriere@cnc.fr  
www.cnc.fr

Le Fonds XN soutient des œuvres audiovisuelles fondées sur une démarche de création interactive et/ou immersive.

Responsables	Anna Charrière, Olivier Fontenay
Conditions de participation	Artistes ou auteurs de nationalité française, ou ayant la nationalité ou la qualité de résident d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à la convention européenne sur la télévision transfrontière du Conseil de l'Europe, ou d'un État tiers européen avec lequel l'Union européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel. L'aide peut être versée à plusieurs auteurs, conformément à un accord de répartition. Projet conçu et écrit en langue française – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 15 lauréats par an en moyenne
Dotation	Subvention destinée aux dépenses d'écriture liées au projet.

### Aide à l'écriture – Fonds images de la diversité

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
justine.cote@cnc.fr  
www.cnc.fr

Ce fonds a pour objectif de soutenir la création et la diffusion des œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédias, ou de jeux vidéo, qui contribuent à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes et à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Responsables	Justine Côté, Catherine Merlhiot
Conditions de participation	Artistes ou auteurs ayant écrit, réalisé ou mis en scène au moins une œuvre cinématographique, audiovisuelle, théâtrale, radiophonique, littéraire de fiction, ou toute personne justifiant d'une expérience professionnelle artistique de trois ans au minimum dans le champ de la création.
Modalités d'attribution	2 commissions par an
Dotation	10 000 € pour pilote, série audiovisuelle de 26 min, unitaire audiovisuel de 52 min et projet nouveaux médias ; 20 000 € pour long métrage cinéma, unitaire audiovisuel de 90 min, série audiovisuelle de 52 min.



---

**Aide au développement – Dispositif pour la création artistique multimédia et numérique (Dicréam)**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
lila.gleizes@cnc.fr  
www.cnc.fr

Aide au développement destinée à accompagner l'élaboration d'une œuvre expérimentale d'art contemporain numérique faisant appel à l'utilisation d'outils multimédias et numériques spécifiques.

Responsables	Lila Gleizes, Olivier Fontenay
Conditions de participation	Artistes de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à la convention européenne sur la télévision transfrontière du Conseil de l'Europe, ou d'un État tiers européen avec lequel l'Union européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel. Artistes étrangers ayant la qualité de résidents français. Personnes morales (sociétés ou associations) établies en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Trimestrielle / 40 lauréats par an en moyenne
Dotations	8 000 € en moyenne. Le montant ne peut dépasser 75 % du coût prévisionnel des dépenses de développement de l'œuvre.

---

**Aide individuelle à la création**

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Bourse pour une recherche artistique n'étant pas destinée à la diffusion, l'exposition, l'édition ou la communication.

Conditions de participation	Résider dans la région de la demande – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre variable selon les régions
Dotations	8 000 € au maximum.

---

**Allocation d'installation d'atelier et achat de matériel**

Voir en annexe les coordonnées complètes des Drac et des DAC du ministère de la Culture.

Aide au financement des travaux d'aménagement de l'atelier de travail ou à l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique artistique.

Conditions de participation	Résider dans la région de la demande. Non cumulable avec l'Aide individuelle à la création – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre variable selon les régions
Dotations	50 % au maximum du coût total des travaux ou de l'équipement.

---

**Atelier pitch moyen métrage**

Festival du cinéma de Brive  
2, rue Dumyrat  
19100 Brive  
coordination@festivalcinemabrive.fr  
<https://festivalcinemabrive.fr>

Des réalisateurs sont invités à résumer brièvement leur film dans le but de convaincre producteurs, responsables de chaînes de télévision ou de Régions de le financer.

Responsable	Déborah Blanchebarbe
Conditions de participation	Artistes résidant en France. Projets de films d'une durée estimée entre 30 et 60 minutes, rédigés en langue française ; d'écriture fictionnelle, documentaire, expérimentale, d'animation ou croisant ces différentes formes – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre de sélectionnés variable
Dotations	Préparation tutorée des présentations au cours des trois jours précédents.

---

**Bourse Brouillon d'un rêve – Écritures et formes émergentes**

Société civile des auteurs multimédia (Scam)  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
brouillondunreve@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable	Lise Roure
Conditions de participation	Projets d'art numérique relevant du genre documentaire : films ou vidéos, installations audio et/ou visuelles performatives, applications, œuvres génératives en réseau ou nomades, web-documentaires, séries, œuvres transmédias, dispositifs immersifs en réalité virtuelle ou augmentée, jeux. Les œuvres en cours de finalisation sont exclues – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 20 à 25 lauréats
Dotations	Entre 2 000 € et 6 000 € brut.

---

## Aide à la postproduction

Festival Entrevues  
Cinémas d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable	Cécile Cadoux
Conditions de participation	Premiers, deuxièmes ou troisièmes longs métrages destinés à une distribution en salle (fiction, essai, documentaire de création), en fin de montage image – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat – 5 sélectionnés
Dotation	Pour le lauréat, postproduction sonore (montage son et/ou mixage et/ou enregistrements) pour un montant de 14 000 €, offert par La Puce à l'oreille ; conformation et étalonnage pour un montant de 17 000 €, offert par le Studio Orlando ; vérification du mixage en salle de cinéma pour un montant de 3 000 €, offert par Le Grand Action ; sous-titrage en anglais ou en français offert par Cineli digital ; mastering DCP offert par Cineli digital ; accompagnement par un directeur de postproduction pour le bon déroulement des travaux. Pour les sélectionnés, présentation du film auprès de professionnels pendant le festival Entrevues.

---

## FoRTE

Fonds régional pour les talents émergents  
Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
forte@iledefrance.fr  
www.iledefrance.fr/aides-services

Soutenir et accompagner les jeunes artistes et créateurs dans la production de leur première création professionnelle.

Responsable	Alpar Ok
Conditions de participation	Artistes et créateurs de 18 à 30 ans, diplômés d'une école d'art ou de culture ou justifiant d'une formation qualifiante dans ce domaine, et qui résident en Île-de-France pour le temps du projet. Les artistes co-candidatent avec une structure qui s'engage à les accompagner dans la réalisation de leur projet et dans leur insertion professionnelle, pour une durée n'excédant pas dix mois. Aide non cumulable avec d'autres dispositifs de soutien régionaux – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / nombre de lauréats variable
Dotation	Jusqu'à 2 500 € par mois pour une durée maximale de 10 mois.

---

## Parcours Nouveaux Talents

Festival Entrevues / Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté (Aparr)

Cinémas d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable	Marion Mongour pour l'Aparr
Conditions de participation	Projets de court métrage de fiction. Avoir déjà réalisé un film sans avoir d'expérience professionnelle significative du cinéma. Résider en Bourgogne-Franche-Comté ou être originaire de la région – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 2 lauréats – 5 candidats retenus
Dotation	Pour les 5 réalisateurs retenus, rencontres avec des intervenants représentant la chaîne de fabrication d'un film ; masterclasses et tables rondes avec des invités au festival Entrevues ; initiation à la composition musicale pour le cinéma lors d'une masterclass spécialisée ; participation à un comité de lecture fictif en présence d'un scénariste professionnel. Parmi les 5 candidats retenus, 2 seront sélectionnés pour être accompagnés par un scénariste professionnel pendant un an. Ils développeront l'écriture d'un de leurs projets pendant une résidence de deux fois trois jours.

---

## Soutien à un projet artistique

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Estelle Keszenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Artistes ou collectifs d'artistes français qui participent activement à la scène artistique française, quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers résidant en France, ayant un projet en phase de recherche et/ou de production, sans qu'il y ait nécessairement d'exposition envisagée – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 20 à 40 lauréats
Dotation	Forfaitaire, 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

## Talents en court

Festival international du film indépendant de Bordeaux / Poitiers Film Festival / Festival du cinéma de Brive

Théâtre auditorium de Poitiers (TAP)  
1, boulevard de Verdun  
86000 Poitiers  
elodie.ferrer@tap-poitiers.com  
<https://poitiersfilmfestival.com/professionnels/talents-en-court>

Faire émerger de jeunes talents de Nouvelle-Aquitaine, sans formation ni expérience soutenues dans le secteur cinématographique, et favoriser une plus grande diversité culturelle et sociale.

Responsable Élodie Ferrer  
Conditions de participation Résider en Nouvelle-Aquitaine – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 ou plusieurs lauréats – 5 participants  
Dotations Pour les participants, ateliers d'écriture, conseils personnalisés, échanges avec des professionnels, orientation vers des organismes, structures et associations proposant un accompagnement approfondi. Accompagnement organisé en trois étapes pendant le Festival international du film indépendant de Bordeaux, le Poitiers Film Festival, le Festival du cinéma de Brive. Pour les projets lauréats, 5 000 € partagés entre l'auteur et la société de production ou l'association qui s'engage à le développer et, le cas échéant, à le produire.

## Commissariat d'exposition

### Appel à projet : conception d'une exposition

Mécènes du Sud Montpellier-Sète  
13, rue des Balances  
34000 Montpellier  
montpellier.sete@mecenesdusud.fr  
www.mecenesdusud.fr

Responsable Marine Lang  
Conditions de participation Commissaires d'exposition ayant un lien avec le Languedoc – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 15 000 € pour couvrir la totalité des dépenses liées à l'exposition.

### Bourse Agora du curateur

Agora du design  
231, rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
info@bourseagora.fr  
www.agoradudesign.fr

Conditions de participation Résider en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennale / 1 lauréat  
Dotations 15 000 € pour le curateur et budget à définir pour la production de l'exposition collective.

### Bourse de recherche curatoriale

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
info@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsable Juliette Pollet  
Conditions de participation Recherches sur la collection du Cnap qui envisagent la collection dans ses dimensions tant historique que contemporaine. Projets n'ayant jamais fait l'objet d'une publication ou d'une réalisation – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennale / 2 lauréats  
Dotations 10 000 €

### Bourse de recherche curatoriale

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
info@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Responsable Annaëlle Veyrard

Conditions de participation	Avoir un projet inédit en lien avec l'image ou la photographie – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat
Dotation	20 000 € (5 000 € de droits d'auteur et 15 000 € pour la production du projet).

---

### Bourse Émergence

Adiaf / Catawiki

Adiaf  
23, quai Voltaire  
75007 Paris  
adiaf@adiaf.com  
www.adiaf.com

Conditions de participation	Critiques d'art et/ou commissaires d'exposition ayant un lien avec la scène française et âgés de moins de 40 ans. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Émergence – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat
Dotation	1500 €

---

### Generator

40mcube  
48, avenue Sergent-Maginot  
35000 Rennes  
generator@40mcube.org  
www.40mcube.org

Responsable	Patrice Goasduff
Conditions de participation	Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 2 lauréats
Dotation	Bourse de recherche de 1000 € pour la rédaction d'un texte (6 000 signes espaces comprises). Prise en charge du transport aller-retour depuis le domicile. Mise à disposition d'un logement et d'un espace de travail.

---

### Programme de soutien à la recherche et à la création

Institut pour la photographie  
11, rue de Thionville  
59000 Lille  
vterrier-hermann@institut-photo.com  
www.institut-photo.com

Exposition, conception d'œuvres, publication.

Responsable	Véronique Terrier-Hermann
-------------	---------------------------

Conditions de participation	Artistes, chercheurs universitaires ou indépendants, commissaires d'exposition, doctorants avec une disponibilité sur l'année engagée. Attention particulière portée aux projets privilégiant une problématique, un programme ou des ressources liés à la Région Hauts-de-France. Thématique imposée – Sur dossier
-----------------------------	--

Modalités d'attribution	Annuel / 4 lauréats
Dotation	15 000 €, accompagnement scientifique, quatre communications, présentations ou workshops organisés par l'Institut en lien avec ses partenaires.

---

## Critique d'art

---

### Bourse Ekphrasis

ADAGP / Aica-France

Aica-France  
32, rue Yves-Toudic  
75010 Paris  
aica.france@gmail.com  
https://aicafrance.org

Responsables	Hélène Langlois pour l'Aica et Johanna Hagège pour l'ADAGP
Conditions de participation	Travailler et/ou résider en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 10 lauréats
Dotation	2 000 € couvrant la rédaction d'un texte sur le travail de l'artiste et sa traduction. Publication du texte dans <i>Le Quotidien de l'art</i> .

---

### Bourse Émergence

Adiaf / Catawiki

Adiaf  
23, quai Voltaire  
75007 Paris  
adiaf@adiaf.com  
www.adiaf.com

Conditions de participation	Critiques d'art et/ou commissaires d'exposition ayant un lien avec la scène française et âgés de moins de 40 ans. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Émergence – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuelle / 1 lauréat
Dotation	1500 €

---

**Master Class Paris / Alger**

Aica-France / Rhizome / Institut français  
Aica-France  
32, rue Yves-Toudic  
75010 Paris  
bureau@aicafrance.org  
<https://aicafrance.org>

Responsable Élisabeth Couturier, présidente de l'AICA-France  
Conditions de participation Être membre de l'AICA-France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 2 lauréats  
Dotations 1000 €

---

**Point de vue**

Aica-France / Réseau documents d'artistes / « The Art Newspaper »,  
édition française

Aica-France  
32, rue Yves-Toudic  
75010 Paris  
bureau@aicafrance.org  
<https://aicafrance.org>

Responsable Élisabeth Couturier, présidente de l'Aica-France  
Conditions de participation Être membre de l'Aica-France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 4 lauréats  
Dotations Rémunération à hauteur de 1000 € brut pour  
la rédaction et la publication d'un texte critique  
de 6 000 signes s'appuyant sur le travail des  
artistes présents sur les différents sites Documents  
d'artistes en région ; publication du texte dans  
le journal *The Art Newspaper*, édition française,  
sur les sites de l'Aica-France et du Réseau  
documents d'artistes, ainsi que sur leurs supports  
de communication respectifs ; abonnement d'un an  
au journal *The Art Newspaper*, édition française.

---

**Programme de soutien à la recherche et à la création**

Institut pour la photographie  
11, rue de Thionville  
59000 Lille  
vterrier-hermann@institut-photo.com  
[www.institut-photo.com](http://www.institut-photo.com)

Exposition, conception d'œuvres, publication.

Responsable Véronique Terrier-Hermann  
Conditions de participation Artistes, chercheurs universitaires ou indépendants,  
commissaires d'exposition, doctorants avec  
une disponibilité sur l'année engagée. Attention  
particulière portée aux projets privilégiant une  
problématique, un programme ou des ressources liés  
à la Région Hauts-de-France. Thématique imposée  
– Sur dossier

---

Modalités d'attribution Annuel / 4 lauréats  
Dotations 15 000 €, accompagnement scientifique, quatre  
communications, présentations ou workshops  
organisés par l'Institut en lien avec ses partenaires.

---

**Soutien à la recherche en théorie et critique d'art**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
laurence.dalivoust@cnap.fr  
[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

Responsables Laurence Dalivoust, Estelle Keszenbaum  
Conditions de participation Historiens, théoriciens et critiques d'art français,  
quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers  
résidant en France, ayant achevé leur formation  
et pouvant justifier de travaux antérieurs – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 7 à 10 lauréats  
Dotations Forfaitaire, 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €.

---

**Studio critique**

Aica-France / ADAGP / Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains  
Aica-France  
32, rue Yves-Toudic  
75010 Paris  
bureau@aicafrance.org  
<https://aicafrance.org>

Responsable Élisabeth Couturier, présidente de l'Aica-France  
Conditions de participation Être membre de l'Aica-France, fournir une note de  
1500 signes sur son positionnement critique à l'égard  
des rapports art / science – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 5 lauréats  
Dotations 350 €

---

**Traverses**

Archives de la critique d'art  
4, allée Marie-Berhaut  
35000 Rennes  
aca-editions@univ-rennes2.fr  
[www.archivesdelacritiquedart.org](http://www.archivesdelacritiquedart.org)

Responsable Sylvie Mokhtari, rédactrice en chef  
Conditions de participation Auteurs, français ou étrangers résidant en France  
depuis au moins cinq ans, dont l'activité se déploie  
depuis cinq à dix ans, ayant un projet d'essai  
critique portant sur une actualité internationale  
dans le domaine l'art contemporain – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 lauréat

---

Dotation 3500 € pour couvrir les frais du voyage et du séjour d'études à l'étranger en vue de produire l'essai. Publication bilingue (français, anglais) de l'essai (30 000 signes) dans *Critique d'art*, rémunération en droits d'auteur.

---

### Watch This Space

Aica-France / Aica-Belgique / 50° nord  
50° nord – Réseau transfrontalier d'art contemporain  
42, rue Kuhlmann  
59000 Lille  
bonjour@50degresnord.net  
www.50degresnord.net

Responsable Fanny Leroux, chargée de communication  
Conditions de participation Critiques d'art souhaitant rédiger un texte critique d'environ 2000 signes (espaces comprises) sur la démarche d'un ou plusieurs artistes participants à Watch This Space – Sur dossier  
Modalités d'attribution Ponctuelle / nombre de lauréats variable  
Dotation 470 € brut (sur présentation d'une facture). La critique sera publiée en ligne sur le site du réseau 50° nord.

## Histoire de l'art

---

### Bourse pour les étudiants de l'École du Louvre

Fonds de dotation de l'École du Louvre  
Palais du Louvre  
Porte Jaujard, place du Carrousel  
75001 Paris  
pauline.llopis@ecoledulouvre.org  
bourses@ecoledulouvre.fr

Responsable Pauline Llopis, responsable du mécénat  
Conditions de participation Étudiants de l'École du Louvre. Sur critères sociaux et académiques pour les premier et deuxième cycles, selon les spécialités de l'étudiant pour les deuxième et troisième cycles – Sur dossier  
Modalité d'attribution Plusieurs appels à candidatures annuels selon le type de bourse / nombre de lauréats variable  
Dotation Variable selon le type de bourse.

---

### Soutien à la recherche en théorie et critique d'art

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
laurence.dalivoust@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables Laurence Dalivoust, Estelle Kesztenbaum

Conditions de participation Historiens, théoriciens et critiques d'art français, quel que soit leur lieu de résidence, ou étrangers résidant en France, ayant achevé leur formation et pouvant justifier de travaux antérieurs – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 7 à 10 lauréats  
Dotation Forfaitaire, 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €.

<b>Arts visuels</b>	<b>61</b>
<b>Design</b>	<b>82</b>
<b>Photographie</b>	<b>85</b>
<b>Vidéo</b>	<b>94</b>

<b>Commissariat d'exposition</b>	<b>107</b>
<b>Critique d'art</b>	<b>107</b>
<b>Histoire de l'art</b>	<b>108</b>

Le prix constitue une récompense destinée à honorer celui qui se distingue dans une discipline au terme d'une sélection ou d'une épreuve.

Par principe, les sommes perçues comme les allocations de recherche, bourses, prix et récompenses sont imposables au titre des recettes professionnelles mais ne sont pas imposables à la TVA si elles ne viennent pas rémunérer une livraison de biens ou l'exécution d'une prestation de services.

Toutefois, les prix littéraires, artistiques et scientifiques nationaux ou européens, sont exonérés d'impôt sur le revenu s'ils remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- ils sont décernés par un jury indépendant,
- ils sont attribués depuis au moins trois ans,
- ils récompensent un ouvrage ou l'ensemble d'une oeuvre à caractère littéraire, artistique ou scientifique.

En cas de doute contactez votre Service des impôts.

## Arts visuels

### Appel à création

Cité internationale de la tapisserie  
BP 89 – rue des Arts  
23200 Aubusson  
contact@cite-tapisserie.fr  
www.cite-tapisserie.fr

Responsables Valérie Simonet, présidente, et Emmanuel Gérard, directeur  
Conditions de participation Selon les critères du marché public – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 à 5 lauréats  
Dotations De 5 000 € à 10 000 €.

### Appel à projets – Expositions Gulbenkian

Fondation Calouste Gulbenkian – Délégation en France  
54, boulevard Raspail  
75006 Paris  
o.julien-laferriere@gulbenkian-paris.org  
<https://gulbenkian.pt/paris>

Responsable Ophélie Julien-Laferrière  
Conditions de participation Artistes ayant des projets d'exposition qui contribuent à la visibilité de la création portugaise dans le domaine des arts visuels en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable  
Dotations Montant défini par la Fondation Gulbenkian, ne dépassant pas 40 % du budget total.

### Art [ ] Collector

Art [ ] Collector  
45, rue Paul-Deroulède  
92270 Bois-Colombes  
contact@art-collector.fr  
<https://art-collector.fr>

Responsables Évelyne et Jacques Deret  
Conditions de participation Artistes français ou travaillant en France, âgés de moins de 45 ans et ayant au moins cinq collectionneurs – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 2 lauréats  
Dotations Pour le premier lauréat, exposition organisée par le commissaire d'exposition choisi par l'artiste, catalogue édité à 600 exemplaires et couverture presse-médias. Pour le second lauréat, exposition, 800 € de production, accompagnement pendant deux ans pour la circulation de l'œuvre, couverture presse-médias.



---

**Because of many suns**

Collezione Taurisano / Art-o-rama	Art-o-rama – Fræme Friche la Belle de Mai 41, rue Jobin 13003 Marseille contact@art-o-rama.fr <a href="https://art-o-rama.fr/fr/type/galerie">https://art-o-rama.fr/fr/type/galerie</a>
Responsables	Véronique Collard Bovy et Jérôme Pantalacci
Conditions de participation	Artistes exposés à Art-o-rama et inscrits dans une démarche professionnelle depuis dix ans au maximum – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	Acquisition à hauteur de 5 000 €, un texte critique.

---

**Concours Déclics jeunes**

	Fondation de France 40, avenue Hoche 75008 Paris anna.ghiraldini@fdf.org <a href="http://www.fondationdefrance.org">www.fondationdefrance.org</a>
Responsable	Anna Ghiraldini
Conditions de participation	Amateurs, étudiants et professionnels âgés de 18 à 30 ans (avoir moins de 30 ans au 31 décembre de l'année de candidature). Les candidats étrangers doivent résider en France. Une attention particulière est portée aux candidats ayant un parcours de vie difficile – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / une vingtaine de lauréats
Dotation	Entre 3 000 € et 8 000 €.

---

**Concours international Française**

	Françoise pour l'œuvre contemporaine Hameau de Morcourt 4, chemin du Lavoir 60800 Feigneux touch@francoiseartmemo.fr <a href="https://francoiseartmemo.fr">https://francoiseartmemo.fr</a>
Responsable	Estelle Francès
Conditions de participation	Avoir 20-35 ans avec bac + 5 ou diplôme d'une école supérieure d'art et de design – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	Pour le lauréat, 35 000 €, accompagnement, exposition, acquisition. Pour les candidats, présentation des travaux en ligne et, selon les œuvres, dans des structures partenaires.

---

**Concours pour les expositions**

	Fondation Taylor – Association des artistes 1, rue La Bruyère 75009 Paris contact@taylor.fr <a href="http://www.taylor.fr">www.taylor.fr</a>
Conditions de participation	Artistes adhérant à la fondation Taylor
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable
Dotation	Exposition d'un mois présentant trois artistes ; le montant des ventes est intégralement destiné aux artistes exposants.

---

**Fondation Charles Oulmont**

	c/o Fondation de France 40, avenue Hoche 75008 Paris fondation.charles.oulmont@gmail.com <a href="http://www.fondation-charles-oulmont.org">www.fondation-charles-oulmont.org</a>
Conditions de participation	Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 2 lauréats
Dotation	2 000 €

---

**Galeries nomades – Jeune création**

	Institut d'art contemporain, Villeurbanne/Rhône-Alpes (IAC) 11, rue Docteur-Dolard 69100 Villeurbanne c.poncet@i-ac.eu <a href="http://i-ac.eu">http://i-ac.eu</a>
Conditions de participation	Être issu d'une des cinq écoles supérieures d'art d'Auvergne-Rhône-Alpes, faire partie des cinq artistes sélectionnés pour le dispositif Galeries nomades – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennal / 5 lauréats
Dotation	Exposition individuelle, 3 000 € de production, accompagnement par l'IAC, résidence à Moly-Sabata – Fondation Albert Gleizes, publication d'un texte critique. À la suite des expositions, l'un des cinq artistes reçoit le prix des Amis de l'IAC, doté de 5 000 €.

---

**Grand prix Léon-Georges Baudry**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes figuratifs de nationalité française de plus de 55 ans et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel (et alternativement en peinture, en sculpture et en gravure) / 1 lauréat  
Dotation 20 000 €, exposition à la fondation Taylor.

---

**Mezzanine Sud – Prix des Amis des Abattoirs**

Les Abattoirs, musée et Frac Occitanie Toulouse  
76, allées Charles-de-Fitte  
31300 Toulouse  
mezzaninesud@lesabattoirs.org  
www.lesabattoirs.org

Conditions de participation Artistes de moins de 35 ans à la date limite de remise du dossier, ayant un lien d'attache à l'Occitanie ou aux départements concernés : Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Gard, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne – Sur dossier  
Modalité d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable  
Dotation Exposition collective, soutien technique des Abattoirs pour sa réalisation, 3 000 € de budget de production, 1 000 € d'honoraires, défraiement de déplacement.

---

**Prix 1% marché de l'art**

Ville de Paris  
Direction des affaires culturelles  
31, rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris  
dac-unpourcent@paris.fr  
www.paris.fr/unpourcentmarchedelart

Soutenir la production d'œuvres originales dans le domaine des arts visuels (hors cinéma et design).

Responsable Catherine Oh, chargée du soutien individuel aux artistes plasticiens  
Conditions de participation Artistes résidant de façon habituelle ou ayant une activité professionnelle régulière sur le territoire francilien – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 3 à 5 lauréats  
Dotation Selon les projets, dans la limite de 20 000 €.

---

**Prix Adolphe Gumery**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Responsable Frédérique Giess  
Conditions de participation Artistes professionnels adhérent à la fondation, dont l'œuvre ou partie de l'œuvre illustre le thème du voyage – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal (et alternativement en dessin et en peinture) / 1 lauréat  
Dotation 2 000 €, exposition collective.

---

**Prix Alain Brugnon**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes de 35 ans révolus et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel (alternativement remis en sculpture et peinture) / 1 lauréat  
Dotation 3 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix Artiste citoyen engagé**

Fondation Daniel et Nina Carasso  
40, avenue Hoche  
75008 Paris  
anastassia.makridou@fondationcarasso.org  
www.fondationcarasso.org

Actions ou projets avec un objectif d'émancipation, de soin, de résilience, en Espagne ou en France.

Responsable Anastassia Makridou-Bretonneau  
Conditions de participation Artistes de toutes nationalités pour des projets en Espagne et/ou en France (4 prix). Artistes espagnols ou français pour des projets à l'international (1 prix) – Sur invitation  
Modalités d'attribution Biennal / 5 lauréats  
Dotation 30 000 € et valorisation des actions.

---

**Prix AWARE pour les artistes femmes**

AWARE : Archives of Women Artists,  
Research and Exhibitions  
21, avenue du Maine  
75015 Paris  
info@aware-art.org  
https://awarewomenartists.com

Responsable	Matylda Taszycza
Conditions de participation	Artistes nommées par un comité de rapporteurs – Sur invitation
Modalités d'attribution	Annuel / 2 lauréates
Dotation	Prix AWARE, coproduction d'une exposition monographique et d'une acquisition par le Cnap. Prix d'honneur, 10 000 € et publication d'un entretien avec l'artiste, en coédition avec Manuella Éditions.

---

**Prix Benoît Doche de Laquintane**

Art-o-rama – Fræme  
Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin  
13003 Marseille  
contact@art-o-rama.fr  
https://art-o-rama.fr

Responsables	Véronique Collard Bovy et Jérôme Pantalacci
Conditions de participation	Œuvres en lien avec la poésie – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	Acquisition, résidence de recherche et de création, en fonction de l'artiste lauréat, d'une durée de trois semaines à un mois, comprenant un logement, un bureau, la prise en charge des frais quotidiens ainsi que l'allocation d'une bourse de production de 10 000 €.

---

**Prix Carré sur Seine**

Carré sur Seine  
80, rue du Château  
92100 Boulogne-Billancourt  
contact@carresurseine.com  
https://carre-sur-seine.com

Conditions de participation	Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 2 ou 3 lauréats – nombre variable de sélectionnés
Dotation	Pour les lauréats : 5 000 €. Pour tous les sélectionnés, une séance de 20 minutes avec des professionnels du monde de l'art.

---

**Prix Coal Art et environnement**

Coal  
21 bis, rue de Paradis  
75010 Paris  
contact@projetcoal.fr  
www.projetcoal.org

Responsable	Lauranne Germond, directrice
Conditions de participation	Artistes sensibles à la transformation des territoires, des modes de vie, des organisations et des modes de production – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	10 000 € alloués par l'association Coal et ses partenaires, répartis en une dotation et une aide à la production dans le cadre d'une résidence (facultative) animée par le musée de la Chasse et de la Nature au domaine de Belval (Fondation François Sommer).

---

**Prix de dessin Jane Pêcheur**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation	Artistes dessinateurs adhérant à la fondation Taylor
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	2 500 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de dessin Pierre David-Weill**

Académie des beaux-arts  
23, quai de Conti  
75006 Paris  
prix@academiesbeauxarts.fr  
www.academiesbeauxarts.fr

Responsable	Hermine Videau
Conditions de participation	Artistes de moins de quarante ans – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 3 lauréats
Dotation	8 000 € ; 4 000 € ; 2 000 €. Exposition des lauréats et finalistes au Pavillon Comtesse de Caen, Institut de France.

---

**Prix de dessin Roger Marage**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes dessinateurs figuratifs adhérant à la fondation Taylor

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 1250 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de dessin Taylor**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes dessinateurs aquarellistes adhérant à la fondation Taylor

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 1000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de gravure Jean Chièze**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes graveurs sur bois adhérant à la fondation Taylor

Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat

Dotation 2000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de gravure Kiyoshi Hasegawa**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes graveurs résidant en France et adhérant à la fondation Taylor

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 2500 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

---

**Prix de gravure Marie et Léon Navier**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes graveurs adhérant à la fondation Taylor ; gravures de petits formats ou ex-libris

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 2000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de gravure Mario Avati**

Académie des beaux-arts / Fonds Helen et Mario Avati / CAF America  
Académie des beaux-arts  
23, quai de Conti  
75006 Paris  
prix@academiesbeauxarts.fr  
www.academiesbeauxarts.fr

Responsable Hermine Videau

Conditions de participation Œuvres contribuant à faire progresser l'art de la gravure, réalisées avec les techniques de l'estampe – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 40000 \$ américains, exposition au Pavillon Comtesse de Caen, Institut de France.

---

**Prix de gravure Paul Gonnand**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes graveurs au burin, de nationalité française et adhérant à la fondation Taylor

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 6000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

---

**Prix de la Monnaie de Paris**

Monnaie de Paris  
11, quai de Conti  
75006 Paris  
marie.bertran@monnaiedeparis.fr  
www.monnaiedeparis.fr

Responsable Marie Bertran  
Conditions de participation Artistes ou designers n'ayant pas d'expérience significative dans les techniques de fabrication des monnaies et médailles. La Monnaie de Paris conserve deux exemplaires de la médaille réalisée, qui intègrent les collections du musée de la Monnaie de Paris – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 à 2 lauréats  
Dotations 6 000 €, déplacements et coûts de production de la médaille. Le lauréat bénéficie des exemplaires produits. Diffusion d'un film dédié aux étapes de réalisation. Présentation de la médaille à la Monnaie de Paris.

---

**Prix de peinture Albert Maignan**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres de 35 ans révolus et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 2 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor, exposition individuelle à Saint-Prix.

---

**Prix de peinture Claire Combes**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres âgés de moins de 60 ans, adhérent à la fondation Taylor, dont le travail présente une sensibilité expressionniste, coloriste  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 11 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Eddy Rugale Michaïlov**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres de 35 ans révolus, adhérent à la fondation Taylor et présentant une œuvre en couleur  
Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable  
Dotations 3 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Fernand Cormon**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres figuratifs de nationalité française adhérent à la fondation Taylor et présentant une œuvre de composition  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 8 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Jean-Roch Sauer - Raphaël - Sennelier**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres adhérent à la fondation Taylor et s'illustrant par une grande maîtrise technique (couleur, matière)  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 5 000 € (dont 1 500 € de matériel), exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Joël Dabin**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres adhérent à la fondation Taylor ; le mouvement, la matière et la couleur sont particulièrement pris en compte  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 1 500 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Madeleine Couderc**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres figuratifs de nationalité française adhérent à la fondation Taylor et présentant une œuvre de composition  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 4 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Maryse Anderbouhr**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres paysagistes âgés de plus de 60 ans adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 6 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Monique Corpet**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 4 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture René Carré**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres figuratifs de synthèse adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 1 500 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de peinture Renée Bernard**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes peintres adhérent à la fondation Taylor ; la composition et l'harmonie des couleurs sont particulièrement prises en compte  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 10 500 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix des arts visuels de la Ville de Nantes**

Ville de Nantes  
Direction du développement culturel  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville  
44000 Nantes  
emilie.taghersout@mairie-nantes.fr  
<https://metropole.nantes.fr/prix-arts-visuels>

Responsable Émilie Taghersout  
Conditions de participation Artistes résidant et/ou travaillant dans la métropole nantaise et dont les œuvres ont fait l'objet d'au moins quatre expositions, parité femmes-hommes – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 4 lauréats  
Dotations Pendant deux ans, 4 500 € par an et un atelier, exposition collective pendant le festival Le Voyage à Nantes, accompagnement professionnalisant.

---

**Prix de sculpture Andréï-Graec**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes sculpteurs figuratifs, de nationalité française, âgés d'au moins 52 ans et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations 8 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de sculpture Charles Malfray**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes sculpteurs figuratifs, de nationalité française, âgés d'au moins 52 ans et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations 12 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de sculpture Évariste Jonchère**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes sculpteurs statuaires figuratifs, âgés d'au moins 30 ans et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 8 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de sculpture La Plaine – Fonderie d'art**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes sculpteurs de moins de 36 ans et adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations Réalisation d'un tirage bronze d'une œuvre pour un montant équivalent à 5 000 € TTC, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

**Prix de sculpture Taylor**

Fondation Taylor – Association des artistes  
1, rue La Bruyère  
75009 Paris  
contact@taylor.fr  
www.taylor.fr/grands-prix

Conditions de participation Artistes sculpteurs adhérent à la fondation Taylor  
Modalités d'attribution Biennal / 2 lauréats  
Dotations 10 000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

---

**Prix Drawing Now**

Drawing Now Art Fair / Soferim  
CPCT Arts & Events  
12, rue Jules-Guesde  
75014 Paris  
info@drawingnowartfair.com  
www.drawingnowartfair.com

Conditions de participation Être présenté par une galerie de Drawing Now Art Fair, faire partie des cinq artistes nommés par le comité de sélection du salon – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 5 000 €, exposition au Drawing Lab.

---

**Prix du Frac Bretagne - Art Norac**

Frac Bretagne  
19, avenue André-Mussat  
35000 Rennes  
prix@fracbretagne.fr  
www.fracbretagne.fr

Responsable Étienne Bernard  
Conditions de participation Résider et travailler en Bretagne et avoir moins de 40 ans. Parité femmes-hommes – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations Pour le lauréat, rémunération pour la conception de l'exposition et pour le droit de présentation des œuvres, exposition collective au Frac Bretagne, exposition individuelle à l'étranger, aide à la production, accompagnement professionnel. Pour les finalistes, rémunération pour la conception de l'exposition et pour le droit de présentation des œuvres, exposition collective au Frac Bretagne, aide à la production, accompagnement professionnel.

---

**Prix du récit dessiné**

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
caroline.chatriot@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Caroline Chatriot  
Conditions de participation Récit dessiné de langue originale française, écrit et illustré par un seul auteur, appartenant à l'univers de la fiction ou de la non-fiction et édité l'année précédant la remise du prix.  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 5 000 €

---

---

<b>Prix ellipse</b>	Ellipse art projects 305, avenue Le-jour-se-lève 92100 Boulogne-Billancourt contact@ellipseartprojects.org <a href="https://ellipseartprojects.org/prix-ellipse">https://ellipseartprojects.org/prix-ellipse</a>
Responsable	Victoria Jaunasse, directrice
Conditions de participation	Les critères évoluent chaque année – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	Bourse de vie et de production, exposition en France ou à l'étranger, résidence.

---

<b>Prix Fénéon</b>	La chancellerie des universités de Paris 47, rue des Écoles 75005 Paris prix.chancellerie@ac-paris.fr <a href="http://www.sorbonne.fr">www.sorbonne.fr</a>
Responsable	Florianne Le Thiez-Carotenuto
Conditions de participation	Étudiants et professionnels âgés de moins de 36 ans au moment de la clôture de l'appel à candidatures – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 à 2 lauréats
Dotations	2000 €

---

<b>Prix Fondation Pernod Ricard</b>	Fondation d'entreprise Pernod Ricard 1, cours Paul-Ricard 75008 Paris info@fondation-entreprise-pernod-ricard.com <a href="http://www.fondation-pernod-ricard.com">www.fondation-pernod-ricard.com</a>
Responsable	Colette Barbier, directrice
Conditions de participation	Participer à l'exposition collective du prix et au programme de compagnonnage – Sur invitation du commissaire d'exposition invité
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	Acquisition d'une œuvre offerte au Musée national d'art moderne – Centre Pompidou ; réalisation d'un projet personnel à l'étranger.

---

<b>Prix Fondation Villa Seurat</b>	Fondation Villa Seurat 101, rue de la Tombe-Issoire 75014 Paris info@fondationvillaseurat.org <a href="https://fondationvillaseurat.org">https://fondationvillaseurat.org</a>
Responsable	Sevan Chanut

Conditions de participation	Selon le projet, il peut y avoir une condition de résidence – Sur invitation
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable
Dotations	Selon le projet.

---

<b>Prix indépendants Jeune Création</b>	Jeune Création 43, rue de la Commune-de-Paris 93320 Romainville jeunecreation@gmail.com <a href="http://www.jeunecreation.org">www.jeunecreation.org</a>
Responsable	Manon Raoul
Conditions de participation	Artistes exposés durant le festival d'art contemporain Jeune création
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable selon le nombre de prix
Dotations	Selon le prix.

Responsable	Manon Raoul
Conditions de participation	Artistes exposés durant le festival d'art contemporain Jeune création
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable selon le nombre de prix
Dotations	Selon le prix.

---

<b>Prix Jean Asselbergs</b>	Fondation Taylor – Association des artistes 1, rue La Bruyère 75009 Paris contact@taylor.fr <a href="http://www.taylor.fr/grands-prix">www.taylor.fr/grands-prix</a>
Conditions de participation	Artistes de 35 ans révolus et adhérent à la fondation Taylor
Modalités d'attribution	Annuel (alternativement remis en sculpture, gravure et dessin) / 1 lauréat
Dotations	7000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

Conditions de participation	Artistes de 35 ans révolus et adhérent à la fondation Taylor
Modalités d'attribution	Annuel (alternativement remis en sculpture, gravure et dessin) / 1 lauréat
Dotations	7000 €, exposition collective de tous les lauréats des prix à la fondation Taylor.

---

<b>Prix MAIF pour la sculpture (Mutuelle assistance des instituteurs de France)</b>	L'Art en plus 5, rue Tronchet 75008 Paris prixmaif@gmail.com <a href="http://www.maif.fr">www.maif.fr</a>
	Pour réaliser une sculpture avec des technologies innovantes.

Responsable	Olivia de Smedt pour L'Art en plus
Conditions de participation	Artistes ou étudiants français ou francophones, résidant en France, qui souhaitent réaliser un projet grâce à de nouvelles technologies dont ils n'ont pas la maîtrise – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat – 4 finalistes
Dotations	Pour le lauréat, 40 000 € au maximum pour le développement du projet et la production d'une sculpture en deux exemplaires, accompagnements professionnel, pédagogique et médiatique. Pour les finalistes, exposition collective.



---

**Prix Marcel Duchamp**

Adiaf  
23, quai Voltaire  
75007 Paris  
adiaf@adiaf.com  
www.adiaf.com

Conditions de participation Artistes français ou résidant en France âgés de moins de 50 ans – Sur invitation des collectionneurs membres de l'Adiaf

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat – 4 sélectionnés

Dotation 10 000 € pour chaque sélectionné pour la scénographie de l'exposition collective au Musée national d'art moderne – Centre Pompidou, édition d'un catalogue dédié aux artistes, 35 000 € pour le lauréat et une résidence de deux mois dans le réseau de la Villa Albertine aux États-Unis.

---

**Prix Medeos**

Art-o-rama – Fræme  
Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin  
13003 Marseille  
contact@art-o-rama.fr  
https://art-o-rama.fr

Responsables Véronique Collard Bovy et Jérôme Pantalacci

Conditions de participation Artistes exposés au salon d'art contemporain Art-o-rama et travaillant sur les notions de la mémoire, de l'histoire individuelle ou collective, de la transmission – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation Acquisition à hauteur de 10 000 €.

---

**Prix Pébéo**

Art-o-rama – Fræme  
Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin  
13003 Marseille  
contact@art-o-rama.fr  
https://art-o-rama.fr

Responsables Véronique Collard Bovy et Jérôme Pantalacci

Conditions de participation Artistes exposés au salon d'art contemporain Art-o-rama – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation Acquisition à hauteur de 10 000 € d'une ou plusieurs peintures.

---

**Prix Région Sud**

Art-o-rama – Fræme  
Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin  
13003 Marseille  
contact@art-o-rama.fr  
https://art-o-rama.fr

Responsables Véronique Collard Bovy et Jérôme Pantalacci

Conditions de participation Artistes issus des écoles d'art de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sélection par un commissaire d'exposition ou un critique d'art invité – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat – 4 sélectionnés

Dotation Pour le lauréat, exposition pendant Art-o-rama, résidence à Moly-Sabata – Fondation Albert Gleizes, bourse de production de 2000 euros, édition d'un catalogue. Pour les sélectionnés, exposition collective pendant Art-o-rama, texte critique, résidence dans un lieu partenaire du réseau régional, accompagnement, une acquisition du Fonds communal d'art contemporain (FCAC) de Marseille pour un ou plusieurs sélectionnés.

---

**Prix Salon de Montrouge**

Ville de Montrouge / partenaires selon édition  
43, avenue de la République  
92120 Montrouge  
a.ponsini@ville-montrouge.fr  
www.salondemontrouge.com

Responsable Andrea Ponsini

Conditions de participation Artistes exposés au Salon de Montrouge de la même année

Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable selon le nombre de prix

Dotation Selon le prix.

---

**Prix Social Practice Arts**

Centquatre-Paris / Fondations Edmond de Rothschild / Fondation Calouste Gulbenkian – Délégation en France

Centquatre-Paris  
104, rue d'Aubervilliers  
75019 Paris  
aap\_socialpractice@104.fr  
www.104.fr

Responsable Diane Claude

Conditions de participation Artistes ou équipes artistiques porteurs de projets sur le territoire français, fondés sur l'inclusion sociale, et animés par des démarches d'arts participatifs et collaboratifs – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 4 lauréats

Dotation 15 000 €

---

**Révélation arts plastiques**

ADAGP / Salon de Montrouge

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Andrea Ponsini pour le Salon de Montrouge

Conditions de participation Participer au Salon de Montrouge de la même année

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

---

**Révélation art urbain**

ADAGP / Palais de Tokyo

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
revelationarturbain@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Hugo Vitriani pour le Palais de Tokyo

Conditions de participation Être majeur, résider et/ou travailler en France, avoir un travail artistique s'inscrivant dans l'art urbain, avoir des œuvres visibles dans l'espace public – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5000 € (2000 € de dotation et 3000 € pour l'exposition au Palais de Tokyo), deux expositions, l'une au Palais de Tokyo, l'autre sur les cimaises de l'ADAGP, budget de production et honoraires pour la présentation sur les cimaises de l'ADAGP, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

---

**Révélation BD**

ADAGP / festival Quai des Bulles

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsable Johanna Hagège pour l'ADAGP

Conditions de participation Artistes-auteurs résidant et/ou travaillant en France, ayant publié professionnellement trois albums, dont un au moins dans l'année précédente – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

---

Dotation 5000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

---

**Révélation livre d'artiste**

ADAGP / salon MAD

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Sylvie Boulanger pour le salon MAD

Conditions de participation Artistes n'ayant jamais réalisé d'exposition personnelle dans une institution, résidant et/ou travaillant en France. Le livre doit être paru avant la date du jury, entre 15 et 1000 exemplaires (peuvent être signés et numérotés). Hors revues, fanzines, tirages de tête d'un exemplaire courant – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste, présentation au salon MAD.

---

**Révélation livre jeunesse**

ADAGP / La Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Anne Clerc pour La Charte

Conditions de participation Artistes-auteurs (dessin et texte), résidant et/ou travaillant en France, ayant publié professionnellement au maximum trois albums, dont au moins un dans l'année en cours – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

---

---

## Talents contemporains

Fondation François Schneider  
27, rue de la Première-Armée  
68700 Wattwiller  
info@fondationfrancoisschneider.org  
www.fondationfrancoisschneider.org

Responsable Marie Terrieux, directrice  
Conditions de participation Œuvres existantes ou, pour les sculptures et installations, projets à réaliser, ayant pour thème l'eau – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 4 lauréats  
Dotations Pour une œuvre existante, acquisition à hauteur de 15 000 € (sauf pour les photographies ou vidéos dont il ne s'agit pas d'exemplaire unique : 8 000 €), exposition collective, publication bilingue, portrait vidéo. Pour la réalisation d'un projet, enveloppe à définir selon l'œuvre à réaliser.

---

## Un-e artiste en ville

La Graineterie – centre d'art de la ville de Houilles  
27, rue Gabriel-Péri  
78800 Houilles  
alexandra.servel@ville-houilles.fr  
https://lagraineterie.ville-houilles.fr

Responsable Alexandra Servel  
Conditions de participation Artistes ayant étudié dans une école d'art partenaire et participant à la biennale de la jeune création de La Graineterie – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations Production d'une exposition personnelle, accompagnements artistique et professionnel, édition d'un catalogue monographique, résidence de recherche dans le centre d'art La Graineterie.

---

# Design

---

## Concours Handitec (Les technologies au service des personnes handicapées)

Handroit  
Centre de réadaptation  
Route de Liverydy  
77170 Coubert  
handitec2@handitec.com  
www.handroit.com

Responsable Pascal Charpentier  
Conditions de participation Étudiants des écoles d'architecture, design, arts appliqués, électronique, professionnels de ces métiers, industriels et concepteurs, chercheurs. Projet non commercialisé – Sur dossier : une maquette ou préprototype pour les designers

Modalités d'attribution Biennal / 4 lauréats  
Dotations Pour le premier prix : 3 000 € ; pour le deuxième prix : 1 500 € ; pour le troisième prix : 1 000 € ; prix du public : 1 000 €.

---

## Concours international d'affiches

Le Signe, centre national du graphisme  
1, place Émile-Goguenheim  
52000 Chaumont  
concours@cndg.fr  
www.centrenationaldugraphisme.fr/biennale

Responsable Jean-Michel Gérardan, directeur général du Signe  
Conditions de participation Designers graphiques professionnels – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal / 4 lauréats  
Dotations Grand prix, 3 000 € ; prix Saif, 3 000 € ; prix espoir, 1 500 € ; prix du public, 1 000 €.

---

## Grands Prix de la Création de la Ville de Paris

Ville de Paris / divers partenaires  
Ville de Paris  
Les Ateliers de Paris  
Bureau du design, de la mode et des métiers d'art  
30, rue du Faubourg-Saint-Antoine  
75012 Paris  
dae-ateliers-de-paris@paris.fr  
www.bdmma.paris

Responsable Lauriane Duriez  
Conditions de participation Entrepreneurs des secteurs du design, de la mode et des métiers d'art, en activité depuis au moins un an et enregistrés auprès des services fiscaux français. Pièces ou projets n'ayant jamais été récompensés.  
Modalités d'attribution Annuel / 6 lauréats : un candidat émergent et un confirmé dans chacune des trois catégories (design, mode et métiers – Sur dossier  
Dotations 18 000 €, dotations comprenant 8 000 € de la Ville de Paris et enrichie via le Fonds pour les Ateliers de Paris par des partenaires privés du secteur.

---

## Prix de la Monnaie de Paris

Monnaie de Paris  
11, quai de Conti  
75006 Paris  
marie.bertran@monnaiedeparis.fr  
www.monnaiedeparis.fr

Responsable Marie Bertran  
Conditions de participation Artistes ou designers n'ayant pas d'expérience significative dans les techniques de fabrication des monnaies et médailles – Sur projet  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 6 000 €, déplacements et coûts de production d'une médaille en série limitée. Le lauréat bénéficie des exemplaires produits (deux exemplaires viendront rejoindre les collections nationales de la Monnaie de Paris et de la Bibliothèque nationale de France). Diffusion d'un film dédié aux étapes de réalisation. Présentation de la médaille à la Monnaie de Paris.

### Prix Savoir-faire en transmission

Ville de Paris  
Les Ateliers de Paris  
Bureau du design, de la mode et des métiers d'art  
30, rue du Faubourg-Saint-Antoine  
75012 Paris  
dae-ateliers-de-paris@paris.fr  
www.bdma.paris

Responsable Lauriane Duriez  
Conditions de participation Jeunes adultes ou adultes en reconversion, dont le projet est de parfaire leur formation dans l'atelier d'un artisan d'art, stage à temps complet, pendant un an. Liste des métiers d'art éligibles fixée par l'arrêté ministériel du 24 décembre 2015 – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 22 lauréats

Dotation 10 000 €

### Révélation design

ADAGP / École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad)

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
adagp@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsables Johanna Hagège pour l'ADAGP et Emmanuel Tibloux pour l'Ensad

Conditions de participation Étudiants en 5<sup>e</sup> année à l'Ensad

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5 000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

# Photographie

## BMW Art Makers

BMW Group France  
5, rue des Hérons  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
maryse.bataillard@bmw.fr  
www.bmw.fr  
@bmwgroupculture\_fr

Responsable Maryse Bataillard  
Conditions de participation Présenter un projet de création artistique et sa mise en espace à deux : artiste et curateur. Image contemporaine (photo, film, vidéo, image digitale, virtuelle), en incluant sa présentation au public.

Modalités d'attribution Annuel / 1 duo artiste-curateur lauréat

Dotation 10 000 € pour l'artiste, 8 000 € pour le curateur, budget de recherche et production des œuvres de 15 000 €.

## Luma Rencontres Dummy Book Award Arles

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
info@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Aide à la publication d'une maquette de livre.

Responsables Marie Andrieu, Cécile Nédélec  
Conditions de participation Artistes et photographes dont le travail a fait l'objet d'expositions et de publications leur ayant apporté une reconnaissance nationale, voire internationale. Candidature individuelle ou collective, avec une maquette de livre. Le projet doit être inédit, et n'être soumis à aucun engagement chez un éditeur. Les projets autoédités ne comportant pas de numéro ISBN, et non encore diffusés, sont acceptés. La maquette doit être au plus proche de sa version définitive et réalisable dans un cadre traditionnel de production d'éditions. Attention particulière portée aux formes éditoriales expérimentales et novatrices – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation Budget de production de 25 000 €, dont 3 000 € pour l'auteur ou les auteurs, suivi éditorial et financier du projet.

---

**Prix Camille Lepage**

Saif / Association Camille Lepage

Saif  
82, rue de la Victoire  
75009 Paris  
actionculturelle@saif.fr  
associationcamillelepage@gmail.com  
www.saif.fr

Le prix récompense le travail d'un photjournaliste engagé au long cours.

Responsable Maryvonne Lepage  
Conditions de participation Photographes journalistes professionnels. Le projet soutenu devra aboutir en un an, afin d'être présenté au festival Visa pour l'image – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat, le prix est remis lors d'une soirée de projection du festival Visa pour l'Image à Perpignan.  
Dotations 8 000 €, exposition ou projection du projet finalisé lors de l'édition suivante du festival.

---

**Prix Caritas Photo sociale**

Réseau Caritas France  
106, rue du Bac  
75007 Paris  
prixphoto@reseaucaritasfrance.org  
www.reseaucaritasfrance.org

Responsable Emmanuel Fagnou, coordinateur  
Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 4 000 €, deux expositions individuelles, à la galerie du Château d'eau à Toulouse, et à Paris, édition d'un livre monographique.

---

**Prix Carmignac du photojournalisme**

Fondation Carmignac  
24, place Vendôme  
75001 Paris  
prix@carmignac.com  
www.fondationcarmignac.com/fr/  
prix-du-photojournalisme

Responsables Emeric Glayse et Margaux Granjou  
Conditions de participation Photographes individuels ou en collectif. Il n'est pas nécessaire de posséder une carte de presse pour participer – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 50 000 € pour réaliser le reportage, exposition itinérante, édition d'un livre monographique.

---

---

**Prix Découverte Louis Roederer**

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
prix.decouverte@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Responsable Annaëlle Veyrard  
Conditions de participation Artistes de moins de 45 ans ayant un projet d'exposition avec une structure. Non cumulable avec d'autres aides – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 2 lauréats – 10 finalistes  
Dotations Exposition pour les finalistes sélectionnés, acquisition pour les lauréats. Prix du jury, acquisition d'un montant de 15 000 € partagé entre l'artiste et sa structure ; prix du public, acquisition d'un montant de 5 000 € partagé entre l'artiste et sa structure.

---

**Prix du livre d'auteur**

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
info@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Responsable Cécile Nédélec  
Conditions de participation Livres ou catalogues de photographie édités entre le 1<sup>er</sup> juin de l'année précédant le festival et le 31 mai de l'année du festival. Non cumulable avec d'autres aides – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 6 000 €

---

**Prix du livre photo-texte**

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
info@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Responsable Cécile Nédélec  
Conditions de participation Livres ou catalogues de photographie dans lesquels les photographies et le texte contribuent à parts égales à l'œuvre. Être édités entre le 1<sup>er</sup> juin de l'année précédant le festival et le 31 mai de l'année du festival. Non cumulable avec d'autres aides – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 6 000 €

---

---

**Prix du tirage Collection Florence & Damien Bachelot**

Association de préfiguration du Collège international de photographie  
2, place de la Fraternité  
93100 Montreuil  
adm.cipgp@gmail.com  
www.photographie-grand-paris.fr

Célébrer métier, savoir-faire et recherche en laboratoire photographique.

Responsable Michel Poivert, président  
Conditions de participation En binôme (tireur / photographe) ou individuellement (photographe investi dans le tirage de ses images). Résider ou travailler en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 2 lauréats  
Dotations Pour la catégorie « duo », 10 000 €. Pour la catégorie « photographe », 5 000 €.

---

**Prix Fondation Villa Seurat**

Fondation Villa Seurat  
101, rue de la Tombe-Issoire  
75014 Paris  
info@fondationvillaseurat.org  
https://fondationvillaseurat.org

Responsable Sevan Chanut  
Conditions de participation Selon le projet, il peut y avoir une condition de résidence – Sur invitation  
Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable  
Dotations Selon le projet.

---

**Prix HCB**

Fondation Henri Cartier-Bresson  
79, rue des Archives  
75003 Paris  
pierre.leyrat@henricartierbresson.org  
www.henricartierbresson.org

Aide à la création permettant à un photographe de réaliser ou de poursuivre un projet difficile à mener à bien sans ce soutien.

Responsable Pierre Leyrat  
Conditions de participation Photographes confirmés, ayant accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire. Les candidats doivent être présentés par une institution (galerie, musée, maison d'édition, revue) ou par un commissaire indépendant. Le lauréat s'engage à faire un don de cinq œuvres signées non encadrées, dont trois à la Fondation Henri Cartier-Bresson et deux à la Fondation d'entreprise Hermès, mécène du Prix HCB – Sur dossier

---

Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations 35 000 €, exposition à la Fondation Henri Cartier-Bresson et édition d'un livre à cette occasion.

---

**Prix HiP du livre de photographie francophone**

Histoires photographiques (HiP)  
9, rue Édouard-Branly  
92130 Issy-les-Moulineaux  
contact@prixhip.com  
www.prixhip.com

Responsable Gérald Vidamment, directeur  
Conditions de participation Auteurs francophones. L'ouvrage doit avoir été édité au cours de l'année précédant une nouvelle édition des prix et tiré au minimum à 200 exemplaires – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 12 lauréats  
Dotations Couverture médiatique, expositions collectives « À livre ouvert » à Paris, Arles et dans d'autres villes.

---

**Prix ISEM de la photographie documentaire**

Centre photographique documentaire – Images singulières  
15, rue Lacan  
34200 Sète  
info@imagesingulieres.com  
https://imagesingulieres.com

Responsable Lucie Guitard  
Conditions de participation Photographes pour le grand prix ; photographes de moins de 26 ans pour le prix jeune photographe. Résider en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 2 lauréats  
Dotations Pour le grand prix, 8 000 €, exposition individuelle, publication sur le site Mediapart ; pour le prix jeune photographe : 2 000 €, publication sur le site Mediapart, masterclass à l'ETPA.

---

**Prix Levallois**

Levallois Culture  
25, rue de la Gare  
92300 Levallois  
contact@prix-levallois.com  
https://prix-levallois.com

Responsable Nathalie Kleinbourg, présidente de Levallois Culture  
Conditions de participation Photographes de moins de 35 ans – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat, 1 mention spéciale, 1 prix du public  
Dotations 10 000 € pour le lauréat. Un boîtier numérique pour la mention spéciale. Exposition pour les 3 lauréats dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville ou à la galerie de l'Escale de Levallois.

---

---

**Prix Marc Ladreit de Lacharrière**

Académie des beaux-arts  
23, quai de Conti  
75006 Paris  
prix@academiedesbeauxarts.fr  
www.academiedesbeauxarts.fr

Responsable Hermine Videau  
Conditions de participation Photographes confirmés, français ou étrangers travaillant en France, auteurs d'un projet photographique original – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal / 1 lauréat  
Dotations 30 000 €, exposition au Pavillon Comtesse de Caen, Institut de France.

---

**Prix Mark Grosset**

Festival Promenades photographiques  
Pôle Chartrain  
140, faubourg Chartrain  
41100 Vendôme  
quentin@promenadesphotographiques.com  
https://promenadesphotographiques.com

Responsable Quentin Meunier  
Conditions de participation Étudiants d'écoles d'art et de photographie internationales, en fin de cursus, parrainés par un enseignant, candidatures limitées à une par école – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 3 lauréats  
Dotations Prix de la photographie documentaire, prix de la photographie plasticienne, remis par un jury de professionnels, 1500 €, dotation en matériel Fujifilm, résidence en région Centre-Val de Loire. Prix du public, 1000 € doté par la Saif.

---

**Prix Mentor**

Freelens / Scam

Freelens c/o Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
associationfreelens@gmail.com  
www.freelens.fr

Responsables Sophie Knittel et Caroline Chatriot  
Conditions de participation Être adhérent à l'association Freelens, être l'auteur des photographies et posséder tous les droits à l'image des personnes représentées, être disponible pour présenter son travail en cas de présélection – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat – nombre de finalistes variable  
Dotations 5000 € de la Scam pour la production d'un projet, formation d'une valeur de 2500 € du CFPJ Paris, accompagnement personnalisé du lauréat, présentation publique du projet abouti à la Scam.

Prix Photographie 90

---

**Prix Nadar**

Gens d'images  
13, rue Delambre  
75014 Paris  
prix-nadar@gensdimages.com  
https://gensdimages.com

Responsable Aurélie Lacouchie, déléguée du prix Nadar  
Conditions de participation Ouvrages tirés à 400 exemplaires au minimum, présentés par l'éditeur et édités ou coédités par un éditeur français au cours de l'année écoulée – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat – 10 sélectionnés comme livres remarquables  
Dotations Pour le lauréat, 10 000 € répartis selon le nombre d'éditeurs, d'auteurs et de photographes. Un exemplaire de l'ouvrage est donné à la Bibliothèque nationale de France (Paris) et un autre au musée Nicéphore-Niépce (Châlon-sur-Saône). Les dix livres sélectionnés bénéficient d'une couverture médiatique.

---

**Prix Niépce**

Gens d'images  
13, rue Delambre  
75014 Paris  
prix-niepce@gensdimages.com  
https://gensdimages.com

Responsable Nathalie Bocher-Lenoir pour Gens d'images  
Conditions de participation Être âgé de moins de 50 ans, de nationalité française ou résidant en France depuis plus de trois ans, et être parrainé par les personnalités qualifiées nommées par le comité directeur de Gens d'images – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 6000 € ; 13500 € en numéraire ; édition d'un livre d'artiste à 300 exemplaires ; présentation du travail lors d'un atelier Gens d'images et d'une exposition à la galerie Dityvon de l'université d'Angers ; acquisition d'œuvres par la Bibliothèque nationale de France.

91 Photographie Prix

---

**Prix Photo Camera Clara**

Fondation Grésigny  
1, avenue Théodore-Rousseau  
75016 Paris  
prixphotocameraclara@gmail.com  
www.prixcameraclara.com

Responsables Audrey Bazin, Joséphine de Bodinat Moreno,  
fondatrice

Conditions de participation Artistes travaillant à la chambre photographique  
– Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 6000 €

---

**Prix QPN**

Quinzaine photographique nantaise  
4, rue Paul-Ramadier  
44200 Nantes  
festival.qpn@gmail.com  
www.festival-qpn.com

Responsable Hervé Marchand, directeur du festival QPN

Conditions de participation Amateurs, étudiants et professionnels – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 1500 €, exposition individuelle.

---

**Prix Roger Pic**

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
prixrogerpic@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Caroline Chatriot

Conditions de participation Un portfolio de 15 photographies documentaires,  
ne pouvant être soumis qu'une fois. Aucun projet en  
cours ne peut participer au prix – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat

Dotation 5000 €, production d'une exposition dans la galerie  
de la Scam. Possibilité de mention du jury, sans  
dotation, le portfolio est exposé dans un espace mis  
à la disposition de l'auteur.

---

**Prix Saif femme photographe**

Saif / Festival Les femmes s'exposent  
Saif  
82, rue de la Victoire  
75009 Paris  
actionculturelle@saif.fr  
www.saif.fr

Responsable Sara Giuliattini

Conditions de participation Femmes photographes professionnelles résidant  
en France – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréate, prix remis à Houlgate pendant  
le week-end d'ouverture du Festival Les femmes  
s'exposent.

Dotation 3000 €, un an d'abonnement à PixTrakk (traçage  
de photos sur le Web), exposition à la Maison  
des photographes dans le cadre des Rencontres  
photographiques du 10<sup>e</sup>, prise en charge de la  
production à hauteur de 1500 €.

---

**Prix Swiss Life à 4 mains**

Fondation Swiss Life  
7, rue Belgrand  
92300 Levallois-Perret  
nathalie.martin@swisslife.fr  
elisabeth.parnaudeau@swisslife.fr  
www.swisslife.fr

Responsables Nathalie Martin, déléguée générale de la fondation,  
et Élisabeth Parnaudeau, responsable du mécénat

Conditions de participation Photographes et compositeurs ayant suivi  
une formation diplômante, en cours de formation  
ou témoignant d'un parcours artistique ; résider  
en France et y avoir un compte en banque établi ;  
se présenter en binôme photographe / compositeur  
– Sur dossier

Modalités d'attribution Biennal / 1 duo lauréat

Dotation 15000 € chacun ; prise en charge des frais de  
production à hauteur de 8000 € chacun ; publication  
d'un ouvrage « photographie et musique » ; parcours  
d'expositions dans six lieux en France (salon, galeries,  
musées...) ; accompagnement par des conseillers  
artistiques ; couverture médiatique.

---

**Prix Viviane Esders**

Fonds de dotation Viviane Esders  
info@prixviviane.esders.com  
https://prixviviane.esders.com

Conditions de participation Photographes européens de plus de 60 ans toujours  
en activité, dont la pratique s'étend sur une trentaine  
d'années ou plus – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat – 5 sélectionnés

Dotation Pour les sélectionnés, couverture médiatique. Pour  
le lauréat, 60000 € afin de contribuer à la réalisation  
du projet proposé, à l'édition d'un ouvrage et  
à la conception d'une exposition monographique.



---

**Révélation photographie – Prix Le Bal / ADAGP de la jeune création**

ADAGP / Le Bal

Le Bal  
6, impasse de La Défense  
75018 Paris  
contact@le-bal.fr  
www.le-bal.fr

Responsables	Diane Dufour pour Le Bal et Johanna Hagège pour l'ADAGP
Conditions de participation	Projets s'inscrivant dans l'image-document, articulant enjeux politiques, sociétaux et esthétiques – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennal / 1 lauréat
Dotations	20 000 €, exposition au Bal, avec un budget de production et des honoraires, monographie, accompagnement artistique, présentation sur les cimaises de l'ADAGP, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

---

# Vidéo

---

**BMW Art Makers**

BMW Group France  
5, rue des Hérons  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
maryse.bataillard@bmw.fr  
www.bmw.fr  
@bmwgroupculture\_fr

Responsable	Maryse Bataillard
Conditions de participation	Présenter un projet de création artistique et sa mise en espace à deux : artiste et curateur. Image contemporaine (photo, film, vidéo, image digitale, virtuelle), en incluant sa présentation au public
Modalités d'attribution	Annuel / 1 duo artiste-curateur lauréat
Dotations	10 000 € pour l'artiste, 8 000 € pour le curateur, budget de recherche et production des œuvres de 15 000 €.

---

**Concours de scénario moyen métrage**

Festival du cinéma de Brive / Région Nouvelle-Aquitaine  
Festival du cinéma de Brive  
2, rue Dumyrat  
19100 Brive  
valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr  
https://festivalcinemabrive.fr

Responsable	Valérie Fumet
Conditions de participation	Artistes résidant en France. Projets de films d'une durée estimée entre 30 et 59 minutes, rédigés en langue française ; d'écriture fictionnelle,

documentaire, expérimentale, d'animation ou croisant ces différentes formes – Sur dossier

Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	2 500 € remis pendant le festival.

---

**Festival international du film documentaire**

Cinéma du réel – Bibliothèque publique d'information  
25, rue du Renard  
75197 Paris Cedex 04  
katya.laraison@bpi.fr  
www.cinemadureel.org

Responsable	Katya Laraison, responsable des partenariats
Conditions de participation	Films documentaires présentés au festival et achevés dans l'année précédant l'édition
Modalités d'attribution	Annuel / nombre de lauréats variable selon le nombre de prix
Dotations	De 500 € à 8 000 € selon le prix.

---

**Grand prix André S. Labarthe**

Festival Entrevues  
Cinémas d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable	Cécile Cadoux
Conditions de participation	Courts ou moyens métrages en compétition internationale au festival Entrevues. La compétition internationale est consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films (fictions et documentaires) – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	3 500 €

---

**Grand prix de la compétition française**

FID Marseille (Festival international de cinéma de Marseille)  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable	Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab
Conditions de participation	Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotations	5 000 €

---

**Grand prix de la compétition internationale**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 5 000 €

---

**Grand prix Janine Bazin**

Festival Entrevues / Ville de Belfort  
Cinéma d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com/fr

Responsable Cécile Cadoux

Conditions de participation Longs métrages de la compétition internationale du festival Entrevues. La compétition internationale est consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films (fictions et documentaires) – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 8 000 €

---

**Les Étoiles de la Scam**

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
candidaturesetoiles@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Carine Bled-Auclair

Conditions de participation Auteurs, coauteurs, membres de la Scam ou en cours d'adhésion. Une seule candidature possible. L'œuvre doit être déclarée et appartenir au répertoire audiovisuel de la Scam, et d'une durée minimale de vingt minutes, à l'exception des webséries documentaires ou journalistiques. Elle doit être diffusée ou exploitée pour la première fois en France, en Belgique, au Canada francophone, au Luxembourg ou en Suisse au cours de l'année précédant la remise des Étoiles – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 30 lauréats  
Dotation 4 000 €, répartis entre les coauteurs s'il y a lieu, projection lors du festival Les Étoiles du documentaire.

---

---

**Moving Image International Art Prize**

Rencontres internationales Paris / Berlin  
roARaTorio – BP 6501  
75064 Paris Cedex 02  
info@art-action.org  
www.art-action.org/appeal

Responsable Arnaud Dorlin

Conditions de participation Œuvres dans le domaine de l'image en mouvement (film, vidéo, multimédia) produites dans les deux années précédant la manifestation, et n'ayant pas encore fait l'objet d'une présentation publique en Île-de-France. Frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 20 000 €

---

**Prix Air France du public**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 1500 €

---

**Prix Alice Guy**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 1500 €

---

---

**Prix de l'œuvre expérimentale**

Scam / Vidéoformes

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
caroline.chatriot@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Caroline Chatriot  
Conditions de participation Œuvres linéaires, de non-fiction, films ou vidéos à caractère expérimental. En langue française, traduites ou sous-titrées en français, de production majoritairement française, belge, suisse francophone ou québécoise. Participer à l'un des festivals de référence dont la Scam est partenaire cette même année. Non cumulable avec un autre prix de la Scam – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 5000 €

---

**Prix des lycéens**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab  
Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 1500 €

---

**Prix du Centre national des arts plastiques**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab  
Conditions de participation Œuvres expérimentales à la croisée de la fiction et du documentaire. Films issus des compétitions internationale, française ou premier film du festival. Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 4000 €

Prix Vidéo

98

---

**Prix du documentaire**

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
candidaturesetoiles@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Véronique Blanchard  
Conditions de participation Auteurs ou coauteurs, membres de la Scam ou en cours d'adhésion. L'œuvre doit être déclarée et appartenir au répertoire audiovisuel de la Scam, et d'une durée minimale de vingt minutes, à l'exception des webséries documentaires ou journalistiques. Elle doit être diffusée ou exploitée pour la première fois en France, en Belgique, au Canada francophone, au Luxembourg ou en Suisse au cours de l'année précédant la date de remise des prix – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 5000 €, répartis entre les coauteurs s'il y a lieu, projection lors du festival Les Étoiles du documentaire.

---

**Prix du grand reportage**

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
candidaturesetoiles@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Véronique Blanchard  
Conditions de participation Auteurs ou coauteurs, membres de la Scam ou en cours d'adhésion. Une seule candidature autorisée. L'œuvre doit être déclarée et appartenir au répertoire audiovisuel de la Scam, et d'une durée minimale de vingt minutes, à l'exception des webséries documentaires ou journalistiques. Elle doit être diffusée ou exploitée pour la première fois en France, en Belgique, au Canada francophone, au Luxembourg ou en Suisse au cours de l'année précédant la date de remise des prix – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 5000 €, répartis entre les coauteurs s'il y a lieu, projection lors du festival Les Étoiles du documentaire.

---

**Prix du public court métrage**

Festival Entrevues  
Cinémas d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable Cécile Cadoux

99

Vidéo

Prix

Conditions de participation	Courts métrages de la compétition internationale du festival Entrevues. La compétition internationale est consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films (fictions et documentaires) – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	1700€

### Prix du public long métrage

	Festival Entrevues Cinémas d'aujourd'hui 1, boulevard Richelieu 90000 Belfort cc@festival-entrevues.com www.festival-entrevues.com
Responsable	Cécile Cadoux
Conditions de participation	Longs métrages de la compétition internationale du festival Entrevues. La compétition internationale est consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films (fictions et documentaires) – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	3000€

### Prix Émergences

Scam / Centquatre-Paris / Fonds de dotation Edis / Andea	Fonds de dotation Edis / Andea Scam 5, avenue Vélásquez 75008 Paris prixemergences@scam.fr www.scam.fr
Responsable	Caroline Chatriot
Conditions de participation	Étudiants sortant des écoles d'art, d'audiovisuel et des établissements d'enseignement supérieur, ayant réalisé un film de fin d'études de non-fiction documentaire à caractère expérimental. Film réalisé dans l'année universitaire en cours ou dans les deux précédentes. Les cinq finalistes sélectionnés présentent un projet d'œuvre numérique, documentaire et expérimentale, linéaire ou non linéaire, destinée à être projetée en salle, diffusée sur le Web, au moyen d'une application, ou sous forme de jeu, ou objet d'une installation, d'un dispositif immersif.
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat – 5 finalistes
Dotation	6000€ (3000€ de la Scam et 3000€ d'Edis) pour permettre la mise en production du projet lors d'une résidence au Centquatre-Paris et au Grenier à sel d'Avignon (lieu d'exposition d'Edis). Atelier ou bureau de production pour une durée de quinze jours à deux mois, aide technique et matérielle suivant les disponibilités, possibilité d'hébergement, au cas par cas. L'auteur s'engage à trouver une société de production indépendante pour gérer la réalisation de son œuvre en résidence.

Prix Vidéo

100

### Prix FID Lab

	FID Marseille 14, allée Léon-Gambetta 13001 Marseille welcome@fidmarseille.org https://fidmarseille.org
Responsable	Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab
Conditions de participation	Les projets peuvent être au stade d'écriture, de développement ou de postproduction. Frais d'inscription de 35€ – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 8 lauréats
Dotation	Pour tous les lauréats : création du DCP ( <i>digital cinema package</i> ) à un tarif préférentiel. Pour le premier lauréat : deux billets long-courriers d'Air France ; pour le deuxième lauréat : résidence de deux semaines à la Casa de Velásquez à Madrid ; pour le troisième lauréat : quatre à huit semaines de résidence à la fondation Camargo à Cassis ; pour le cinquième lauréat : bobines de films par Kodak et leur développement chez Silverway Paris pour un projet européen ; pour le sixième lauréat : mise à disposition d'un auditorium de mixage et/ou d'une salle de montage son, sans technicien, pour un projet produit ou coproduit par une société de production française ; pour le septième lauréat : travaux de postproduction à choisir par le lauréat, d'un projet produit ou coproduit par une société française ; pour le huitième lauréat : traduction/adaptation et repérage des sous-titres, vers l'anglais, le français ou l'espagnol.

### Prix Flash

	FID Marseille 14, allée Léon-Gambetta 13001 Marseille welcome@fidmarseille.org https://fidmarseille.org
Responsable	Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab
Conditions de participation	Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20€ ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40€ – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	2000€

101

Vidéo

Prix

---

**Prix Georges de Beauregard international**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation Travaux de postproduction (étalonnage, sortie master 4K).

---

**Prix Georges de Beauregard national**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation Travaux de postproduction (étalonnage, sortie master 4K).

---

**Prix Gérard Frot-Coutaz, sous l'égide de la Fondation de France**

Festival Entrevues  
Cinéma d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable Cécile Cadoux  
Conditions de participation Premiers longs métrages de fiction de la compétition internationale du festival Entrevues, et sortis en salle dans l'année. Cinéastes de nationalité française – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 5000 €

---

---

**Prix Loridan-Ivens / Cnap**

Cinéma du réel  
Centre Georges-Pompidou  
Bibliothèque publique d'information  
Place Georges-Pompidou  
75004 Paris  
www.cinemadureel.org

Premier film de plus de 50 minutes.

Conditions de participation Propositions cinématographiques documentaires dont l'approche est décloisonnée et ouverte, quels qu'en soient le sujet, le genre, la durée, le support et la forme. Film issu des sélections internationale et française du festival.

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 2500 € attribués par Capi Films, 4000 € attribués par le Cnap.

---

**Prix Marseille Espérance**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab

Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 2000 €

---

**Prix Nouvelles Écritures**

Scam / Smart Fipadoc

Scam  
5, avenue Vélasquez  
75008 Paris  
caroline.chatriot@scam.fr  
www.scam.fr

Responsable Caroline Chatriot  
Conditions de participation Œuvres de non-fiction linéaires ou interactives, réalisées grâce aux outils et technologies numériques, tous supports de diffusion confondus. En langue française, traduites ou sous-titrées en français, de production majoritairement française, belge, suisse francophone ou québécoise. Frais d'inscription de 18 € – Sur dossier

Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 3000 €

---

---

**Prix One+One**

Festival Entrevues  
Cinéma d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable Cécile Cadoux  
Conditions de participation Films de la compétition internationale du festival Entrevues (consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films ; fictions et documentaires), dont l'univers musical et sonore est remarquable – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 2500 €

---

**Prix Premier**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab  
Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 2000 €

---

**Prix Renaud Victor**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab  
Conditions de participation Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations Achat des droits par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) pour le catalogue Images de la culture.

---

**Prix vidéo Arts Convergences**

Arts Convergences  
1, rue de la Gare  
78370 Plaisir  
association@artsconvergences.com  
https://artsconvergences.com

Responsable Laurence Dupin, présidente  
Conditions de participation Artistes disposant de l'ensemble des droits moraux et patrimoniaux attachés à la Vidéo et susceptibles d'en faire état le cas échéant – Sur dossier  
Modalités d'attribution Biennal / 3 lauréats  
Dotations Grand prix, 2500 € ; prix du jury, 1500 € ; prix du public, 1000 €.

---

**Prix Vidéoformes de la Ville de Clermont-Ferrand**

Vidéoformes  
La Diode  
190-194, boulevard Gustave-Flaubert  
63000 Clermont-Ferrand  
videoformes@videoformes.com  
https://videoformes.com

Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 1000 € et un trophée.

---

**Prix Vidéoformes de l'université Clermont Auvergne**

Vidéoformes  
La Diode  
190-194, boulevard Gustave-Flaubert  
63000 Clermont-Ferrand  
videoformes@videoformes.com  
https://videoformes.com

Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 1000 € et un trophée.

---

**Prix Vidéoformes du conseil départemental du Puy-de-Dôme**

Vidéoformes  
La Diode  
190-194, boulevard Gustave-Flaubert  
63000 Clermont-Ferrand  
videoformes@videoformes.com  
https://videoformes.com

Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotations 1000 € et un trophée.

## Révélation art vidéo - art numérique

ADAGP / Le Fresnoy

Le Fresnoy  
22, rue du Fresnoy  
59200 Tourcoing  
srobin@lefresnoy.net  
www.lefresnoy.net

Responsables	Stéphanie Robin pour Le Fresnoy et Johanna Hagège pour l'ADAGP
Conditions de participation	Étudiants de 2 <sup>e</sup> année du Fresnoy présentés lors de l'exposition « Panorama »
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	5000 €, présentation sur les cimaises de l'ADAGP avec un budget de production et des honoraires, portrait vidéo « L'atelier A » (Arte), texte critique sur le travail de l'artiste.

## Si cinéma

École supérieure d'arts et médias  
de Caen / Cherbourg  
17, cour Caffarelli  
14000 Caen  
contact@sicinema.fr  
www.sicinema.fr

Responsable	Isabelle Prim
Conditions de participation	Étudiants d'une école supérieure d'art et de design publique, ou diplômés depuis au maximum deux ans de l'une de ces écoles – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 3 lauréats – 30 sélectionnés
Dotation	Pour le grand prix du jury, 700 € ; pour le prix du Centre Georges-Pompidou, accès aux moyens de prises de vue et de montage du partenaire pendant dix jours ; pour le prix des étudiants en art, 300 €. Pour les sélectionnés, projection de leur film au cinéma d'art et d'essai le Café des images à Hérouville-Saint-Clair et au Centre Georges-Pompidou.

# Commissariat d'exposition

## BMW Art Makers

BMW Group France  
5, rue des Hérons  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
maryse.bataillard@bmw.fr  
www.bmw.fr  
@bmwgroupculture\_fr

Responsable	Maryse Bataillard
Conditions de participation	Présenter un projet de création artistique et sa mise en espace à deux : artiste et curateur. Image contemporaine (photo, film, vidéo, image digitale, virtuelle), en incluant sa présentation au public
Modalités d'attribution	Annuel / 1 duo artiste-curateur lauréat
Dotation	10 000 € pour l'artiste, 8 000 € pour le curateur, budget de recherche et production des œuvres de 15 000 €.

## Critique d'art

### Prix Agora de l'écriture remarquable

Agora du design  
231, rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
info@bourseagora.fr  
www.agoradudesign.fr

Conditions de participation	Auteurs résidant en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Biennal / 1 lauréat
Dotation	1500 € pour un écrit remarquable en lien avec les pratiques du design.

### Prix Aica-France de la critique d'art

Aica-France  
32, rue Yves-Toudic  
75010 Paris  
bureau@aicafrance.org  
https://aicafrance.org

Responsable	Élisabeth Couturier, présidente
Conditions de participation	Être francophile et membre de l'Aica (toutes sections confondues) – Sur nomination par d'anciens candidats et membres du bureau de la section française
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat, et selon le jury, des mentions spéciales peuvent être données – 10 sélectionnés
Dotation	Pour le lauréat, article dans les pages du partenaire média ; pour les dix sélectionnés, publication collective aux éditions In Fine.

---

**Prix Pierre Giquel de la critique d'art**

Prix Pierre Giquel de la critique d'art  
59, rue de l'Aqueduc  
75010 Paris  
prixpierregiquel@gmail.com

Conditions de participation Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 2 lauréats  
Dotation 15 000 € ; 5 000 €.

---

## Histoire de l'art

---

**Prix de recherche en histoire des arts de la Méditerranée**

Fondation Marc de Montalembert  
c/o Fondation de France  
40, avenue Hoche  
75008 Paris  
montalembert@fondationmdm.com  
www.fondationmdm.com

Responsable Marc-René de Montalembert  
Conditions de participation Chercheurs-docteurs de moins de 35 ans en histoire de l'art de la région méditerranéenne – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 9 000 € et une allocation forfaitaire de 1 000 € au maximum pour un séjour d'un mois à Paris.

---

**Prix du Cercle Montherlant**

Académie des beaux-arts  
23, quai de Conti  
75006 Paris  
prix@academiedesbeauxarts.fr  
www.academiedesbeauxarts.fr

Responsable Hermine Videau  
Conditions de participation Ouvrages de langue française portant sur l'art – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 10 000 € (8 000 € pour l'auteur, 2 000 € pour l'éditeur).

---

**Prix du livre historique**

Les Rencontres d'Arles  
34, rue du Docteur-Fanton  
13200 Arles  
info@rencontres-arles.com  
www.rencontres-arles.com

Responsable Cécile Nédélec

Conditions de participation Livres ou catalogues thématiques ou monographiques sur la photographie. Avoir été édité entre le 1<sup>er</sup> juin de l'année précédant le festival et le 31 mai de l'année du festival. Non cumulable avec d'autres aides – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 6 000 €

---

**Prix Olga Fradiss**

Fondation Lucie et Olga Fradiss  
c/o Fondation de France  
40, avenue Hoche  
75008 Paris  
isabelle.maizeray@fdf.org  
www.fondationdefrance.org

Responsable Isabelle Maizeray  
Conditions de participation Auteurs de moins de 45 ans de nationalité française. Les livres coécrits par plusieurs auteurs ne sont pas acceptés. L'ouvrage doit avoir été publié en français dans l'année antérieure à la candidature – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 7 500 €

---

**Prix Pierre Daix**

Pinault Collection  
48, rue Montmartre  
75002 Paris  
contact@pinaultcollection.com  
www.pinaultcollection.com

Responsable Lysandre Enanaa, responsable des éditions  
Conditions de participation Ouvrages d'histoire de l'art moderne ou contemporain parus au cours de l'année précédente – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 10 000 €



Ces aides ne sont pas attribuées  
directement aux artistes.  
Elles s'adressent aux personnes  
morales qui œuvrent à la diffusion  
de la création.

Associations  
Éditeurs  
Diffuseurs  
Galeries  
Producteurs  
Etc.

---

**Aide à la diffusion – Dicréam**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
lila.gleizes@cnc.fr  
www.cnc.fr

Aide destinée à accompagner une proposition singulière curatoriale, éditoriale ou de programmation, en vue de la présentation publique d'œuvres qui entrent dans le champ du Dicréam. Cette opération de diffusion peut prendre une forme physique ou en ligne.

Responsables Lila Gleizes, Olivier Fontenay  
Conditions de participation Personnes morales (sociétés ou associations) établies en France (les établissements placés sous la tutelle de l'État ou des collectivités territoriales doivent faire appel à un curateur, auteur ou artiste-commissaire non permanent de la structure) – Sur dossier  
Modalités d'attribution Trimestrielle / 10 lauréats par an en moyenne  
Dotations Plafonnée à 10 000 euros. Le montant ne peut dépasser 50 % des dépenses prévisionnelles de l'opération de diffusion.

---

**Aide à la diffusion (distribution et édition vidéographique) – Fonds Images de la diversité**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
justine.cote@cnc.fr  
www.cnc.fr

Ce fonds a pour objectif de soutenir la création et la diffusion d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédias, ou de jeux vidéo, qui contribuent à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes et à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Responsables Justine Côté, Catherine Merlihot  
Conditions de participation Œuvres cinématographiques, ou audiovisuelles appartenant au genre de la fiction, de l'animation, du documentaire de création ou de l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant ; et ayant déjà bénéficié d'au moins une aide du CNC, aide du Fonds Images de la diversité comprise, ou de l'aide d'une Région approuvée par décision de la commission permanente – Sur dossier  
Modalités d'attribution 2 commissions par an  
Dotations Selon le règlement en vigueur en fonction des spécificités du projet.

---

**Aide à la production – Dicréam**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
lila.gleizes@cnc.fr  
www.cnc.fr

Aide destinée à accompagner la production d'une œuvre expérimentale d'art contemporain numérique, faisant appel à l'utilisation d'outils multimédias et numériques spécifiques, en vue de sa première présentation publique dans sa forme dite définitive.

Responsables Lila Gleizes, Olivier Fontenay  
Conditions de participation Personnes morales (sociétés ou associations) établies en France – Sur dossier  
Modalités d'attribution Trimestrielle / 40 lauréats par an en moyenne  
Dotations 10 000 € en moyenne. Le montant ne peut dépasser 50 % des dépenses prévisionnelles de production de l'œuvre.

---

**Aide à la production – Fonds d'aide aux expériences numériques (XN)**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
anna.charriere@cnc.fr  
www.cnc.fr

Le Fonds XN soutient des œuvres audiovisuelles fondées sur une démarche de création interactive et/ou immersive.

Responsables Anna Charrière, Olivier Fontenay  
Conditions de participation Entreprises de production (sociétés ou associations) établies en France. Au moins 50 % des dépenses doivent être effectuées en France. Dans le cas d'une coproduction internationale, les dépenses en France doivent représenter au moins 50 % de la part française de financement. Projet conçu et écrit en langue française – Sur dossier  
Modalités d'attribution Trimestrielle / 20 lauréats par an en moyenne  
Dotations Subvention plafonnée à 50 % du budget de production.

---

**Aide à la production – Fonds Images de la diversité**

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
justine.cote@cnc.fr  
www.cnc.fr

Ce fonds a pour objectif de soutenir la création et la diffusion d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédias, ou de jeux vidéo, qui contribuent à donner une représentation plus

fidèle de la réalité française et de ses composantes et à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Responsables	Justine Côté, Catherine Merlhiot
Conditions de participation	Projets d'œuvres cinématographiques, ou audiovisuelles appartenant au genre de la fiction, de l'animation, du documentaire de création ou de l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant ; spécifiquement mis à disposition du public par tout terminal, fixe ou mobile, permettant l'accès à Internet ; de jeux vidéo ; et ayant déjà bénéficié d'au moins une aide du CNC, aide du Fonds Images de la diversité comprise, ou de l'aide d'une Région approuvée par décision de la commission permanente – Sur dossier
Modalités d'attribution	2 commissions par an
Dotations	Le montant ne peut dépasser 50 % des dépenses prévisionnelles de production de l'œuvre, sauf dérogation du CNC.

---

#### Aide au développement – Dicréam

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
lila.gleizes@cnc.fr  
www.cnc.fr

Aide au développement destinée à accompagner l'élaboration d'une œuvre expérimentale d'art contemporain numérique faisant appel à l'utilisation d'outils multimédias et numériques spécifiques.

Responsables	Lila Gleizes, Olivier Fontenay
Conditions de participation	Artistes de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à la convention européenne sur la télévision transfrontière du Conseil de l'Europe, ou d'un État tiers européen avec lequel l'Union européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel. Artistes étrangers ayant la qualité de résidents français. Personnes morales (sociétés ou associations) établies en France – Sur dossier
Modalités d'attribution	Trimestrielle / 40 lauréats par an en moyenne
Dotations	8000€ en moyenne. Le montant ne peut dépasser 75 % du coût prévisionnel des dépenses de développement de l'œuvre.

---

#### Aide au développement – Fonds d'aide aux expériences numériques (XN)

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
anna.charriere@cnc.fr  
www.cnc.fr

Le Fonds XN soutient des œuvres audiovisuelles fondées sur une démarche de création interactive et/ou immersive.

Responsables	Anna Charrière, Olivier Fontenay
Conditions de participation	Entreprises de production (sociétés ou associations) établies en France. Au moins 50 % des dépenses doivent être effectuées en France. Dans le cas d'une coproduction internationale, les dépenses en France doivent représenter au moins 50 % de la part française de financement. Projet conçu et écrit en langue française – Sur dossier
Modalités d'attribution	Trimestrielle / 25 lauréats par an en moyenne
Dotations	Subvention plafonnée à 50 % du budget d'écriture et de développement.

---

#### Aide au développement – Fonds Images de la diversité

CNC  
291, boulevard Raspail  
75014 Paris  
justine.cote@cnc.fr  
www.cnc.fr

Ce fonds a pour objectif de soutenir la création et la diffusion d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédias, ou de jeux vidéo, qui contribuent à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes et à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Responsables	Justine Côté, Catherine Merlhiot
Conditions de participation	Projets d'œuvres cinématographiques, ou audiovisuelles appartenant au genre de la fiction, de l'animation, du documentaire de création ou de l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant ; spécifiquement mis à disposition du public par tout terminal, fixe ou mobile, permettant l'accès à Internet, à l'exclusion des jeux vidéo ; et ayant déjà bénéficié d'au moins une aide à l'écriture ou au développement du CNC, ou de l'aide d'une Région approuvée par décision de la commission permanente
Modalités d'attribution	2 commissions par an
Dotations	Selon le règlement en vigueur en fonction des spécificités du projet.

---

**Avance remboursable pour la production d'une œuvre originale**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Avance à une galerie d'art contemporain pour la production d'une œuvre originale d'artistes qui participent à la scène artistique française.

Responsables Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy  
Conditions de participation Galeries d'art contemporain françaises – Sur dossier  
Modalités d'attribution 3 commissions par an / nombre de lauréats variable  
Dotation Entre 5 000 € et 50 000 €.

---

**Bourse Strada – associations**

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
strada@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsable Johanna Hagège  
Conditions de participation Festivals d'art urbain de moins de dix ans, qui se tiennent dans des communes de moins de 50 000 habitants en France (hors Île-de-France). Le festival doit être en lien avec le territoire – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 1 lauréat  
Dotation 3500 € pour l'association organisatrice du festival.  
4 000 € pour l'artiste ou le collectif d'artistes.

---

**Bourse Strada – collectivités**

ADAGP  
11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
strada@adagp.fr  
www.adagp.fr

Responsable Johanna Hagège  
Conditions de participation Collectivités territoriales souhaitant développer un projet d'art urbain en passant commande à un artiste ou un collectif d'artistes pour la réalisation d'une œuvre. Une attention particulière sera portée aux projets développés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans des zones rurales – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuelle / 2 lauréats  
Dotation Pour la collectivité territoriale : 3500 € pour la production et l'accompagnement du projet, accompagnement juridique. Pour l'artiste ou le collectif d'artistes : 4 000 €, accompagnement juridique.

---

**FORTE**

Fonds régional pour les talents émergents  
Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
forte@iledefrance.fr  
www.iledefrance.fr/aides-services

Soutenir et accompagner les jeunes artistes et créateurs dans la production de leur première création professionnelle.

Responsable Alpar Ok  
Conditions de participation Structures professionnelles œuvrant dans le domaine artistique ou culturel, ayant au moins deux ans d'existence, domiciliées et ayant leur activité en Île-de-France. La structure doit s'engager à accompagner le créateur, l'artiste ou le collectif d'artistes, à réaliser une première œuvre en proposant des moyens leur permettant d'atteindre leur meilleur niveau ; à mieux appréhender le domaine de création dans lequel il souhaite faire carrière ; à accéder à un réseau de professionnels reconnus ; à obtenir une visibilité à l'échelle régionale, nationale, voire internationale – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 38 lauréats  
Dotation Subvention plafonnée à 80% des dépenses éligibles, dans la limite de 50 000 €.

---

**Prix d'aide à la distribution Ciné+**

Festival Entrevues  
Cinéma d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable Cécile Cadoux  
Conditions de participation Longs métrages de la compétition internationale du festival Entrevues (consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films ; fictions et documentaires) – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / 1 lauréat  
Dotation 15 000 €. Décerné au distributeur français du film, ce prix offre un achat de droits pour une diffusion sur Ciné+ Club.

---

**Prix Groupement national des cinémas de recherche (GNCR)**

Festival Entrevues / GNCR  
Cinémas d'aujourd'hui  
1, boulevard Richelieu  
90000 Belfort  
cc@festival-entrevues.com  
www.festival-entrevues.com

Responsable	Cécile Cadoux
Conditions de participation	Films de la compétition internationale du festival Entrevues (consacrée aux premiers, deuxièmes et troisièmes films ; fictions et documentaires) – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	Le GNCR apporte son soutien à la sortie en salle du film : programmation et accompagnement dans les salles du groupement.

---

**Prix Groupement national des cinémas de recherche (GNCR)**

FID Marseille  
14, allée Léon-Gambetta  
13001 Marseille  
welcome@fidmarseille.org  
https://fidmarseille.org

Responsable	Fabienne Moris, coordinatrice de la programmation et directrice du FID Lab
Conditions de participation	Films courts (durée inférieure à 60 minutes), frais d'inscription de 20 € ; films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), frais d'inscription de 40 € – Sur dossier
Modalités d'attribution	Annuel / 1 lauréat
Dotation	Édition par le GNCR d'un document et programmation du film dans les salles du groupement.

---

**Soutien à la publication**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Galeries d'art contemporain pour une publication bilingue tirée au moins à cinq cents exemplaires et qui constitue un outil de promotion du travail de l'artiste par la galerie (catalogue d'exposition, livre d'artiste ou monographie) – Sur dossier
Modalités d'attribution	3 commissions par an / 10 à 20 lauréats
Dotation	Plafonnée à 4 000 € dans la limite de 50 % du coût total HT de la publication.

---

**Soutien à l'édition**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
laurence.dalivoust@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Laurence Dalivoust, Estelle Kesztenbaum
Conditions de participation	Publications consacrées à des artistes vivants et à des mouvements artistiques postérieurs à la première moitié du xx <sup>e</sup> siècle, dont l'influence est toujours présente dans le champ de l'art contemporain. Éditeurs ou structures professionnelles ayant l'édition inscrite dans leurs statuts – Sur dossier
Modalités d'attribution	Semestrielle / 40 à 50 lauréats
Dotation	Plafonnée à 50 % du coût global du projet.

---

**Soutien à l'exposition**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
estelle.moy@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables	Estelle Kesztenbaum, Estelle Moy
Conditions de participation	Galeries d'art contemporain. Expositions personnelles, en galerie ou dans le cadre d'une foire en France, d'artistes ou collectifs d'artistes qui participent à la scène artistique française. Vernissage prévu au plus tôt dans les dix jours, et au plus tard dans un délai d'un an à compter de la date de la commission – Sur dossier
Modalités d'attribution	3 commissions par an / 20 à 40 lauréats
Dotation	Plafonnée à 50 % du coût total hors taxes de l'exposition et forfaitaire : 1500 € pour tout budget prévisionnel compris entre 3000 € et 5999 € ; 3000 € pour tout budget prévisionnel compris entre 6000 € et 9999 € ; 5000 € pour tout budget prévisionnel supérieur à 10000 €.

---

**Soutien aux écoles d'art françaises**

Fondation des Artistes  
Hôtel Salomon de Rothschild  
11, rue Berryer  
75008 Paris  
contact@fondationdesartistes.fr  
www.fondationdesartistes.fr

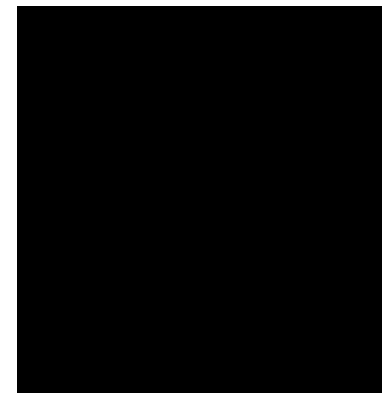
Responsable Laurence Maynier, directrice  
Conditions de participation Diplômés depuis moins de cinq ans de l'école d'art concernée – Sur dossier  
Modalités d'attribution Triennal / le nombre de lauréats est variable  
Dotation Accompagnement artistique, aide à la diffusion, catalogue, expositions.

---

**Soutien Image/mouvement**

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
laurence.dalivoust@cnap.fr  
www.cnap.fr

Responsables Laurence Dalivoust, Estelle Kesztenbaum  
Conditions de participation Maisons de production engagées dans des productions audiovisuelles, fictions ou documentaires, qui lient cinéma et arts plastiques, et dont le budget du projet présenté est compris entre 20 000 € et 300 000 €. Artistes qui participent à la scène artistique française. Phases de développement ou de postproduction. Un projet qui a bénéficié d'un soutien en développement une année peut être représenté à la commission en postproduction une autre année – Sur dossier  
Modalités d'attribution Annuel / nombre de lauréats variable  
Dotation Forfaitaire, 10 000 € en phase de développement ; 15 000 € en phase de postproduction.



## Structures référencées

40mcube	35, 52
50° nord – Réseau transfrontalier d'art contemporain	36, 56
Académie des beaux-arts	67, 69, 90
Agora du design	37, 51, 107
Andea	100
Archives de la critique d'art	55
Art [ ] Collector	61
Art Norac	75
Art-o-rama – Fræme	62, 66, 78, 79
Arts Convergences	105
Association Camille Lepage	86
Association de préfiguration du Collège international de photographie	40, 88
Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté (Aparr)	49
Association internationale des critiques d'art, section France (Aica-France)	31, 53, 54, 56
Aica-Belgique	56
Association pour la diffusion internationale de l'art français (Adiaf)	32, 41, 52, 53
AWARE : Archives of Women Artists, Research and Exhibitions	66
Association Surfaces	43
Bétonsalon – centre d'art et de recherche	30
BMW Group France	85, 107
CAF America	35, 52
Carré sur Seine	66
Catawiki	32, 41, 53
Centquatre-Paris	79
Centre national des arts plastiques	39, 43, 44, 49, 51, 55, 56, 116, 119, 120
Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	44-46, 112-115
Centre photographique documentaire – Images singulières	89
Centre photographique Rouen Normandie	40
Cinéma du réel	95, 103
Cité internationale de la tapisserie	61
CNRS	43
Coal	67
Collezione Taurisano	62
DAC Guadeloupe	129
DAC Guyane	129
DAC Martinique	130
DAC Mayotte	130
DAC océan Indien - La Réunion	131
Direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon	132
Drac Auvergne-Rhône-Alpes	128
Drac Bourgogne-Franche-Comté	128
Drac Bretagne	128
Drac Centre-Val de Loire	129
Drac Corse	129
Drac Grand Est	129

Drac Hauts-de-France	130
Drac Île-de-France	130
Drac Normandie	130
Drac Nouvelle-Aquitaine	131
Drac Occitanie	131
Drac Pays de la Loire	131
Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur	132
Drawing Now Art Fair	75
École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad)	84
École supérieure d'arts et médias de Caen / Cherbourg	106
Ellipse art projects	76
Festival du cinéma de Brive	47, 94
Festival Entrevues	48, 49, 95, 96, 99, 100, 102, 104, 117, 118
Festival international du film indépendant de Bordeaux	50
Festival Les femmes s'exposent	92
Festival Promenades photographiques	90
Festival Quai des Bulles	80
FID Marseille (Festival international de cinéma de Marseille)	95-98, 101-104
Fondation Calouste Gulbenkian – Délégation en France	61, 79
Fondation Carmignac	86
Fondation Charles Oulmont	63
Fondation Daniel et Nina Carasso	65
Fondation de France	62, 63
Fondation d'entreprise Galeries Lafayette	28, 38
Fondation d'entreprise Pernod Ricard	76
Fondation des Artistes	27
Fondation François Schneider	31, 82
Fondation Grésigny	92
Fondation Henri Cartier-Bresson	88
Fondation Jean-Luc Lagardère	42
Fondation Lucie et Olga Fradiss	109
Fondation Marc de Montalembert	30
Fondation Swiss Life	93
Fondations Edmond de Rothschild	79
Fondation Taylor – Association des artistes	63-65, 67-74, 77
Fondation Villa Seurat	76, 88
Fonds Cré'Atlantique	29
Fonds de dotation de l'École du Louvre	56
Fonds de dotation Edis	100
Fonds de dotation Emerige	33
Fonds de dotation Vendredi soir	34
Fonds de dotation Viviane Esders	93
Fonds Helen et Mario Avati	69
Fonds régional d'art contemporain Bretagne (Frac Bretagne)	75
Fonds régional pour les talents émergents	35, 38, 48, 117
Françoise pour l'œuvre contemporaine	62
Freelens	42, 90
Gens d'images	91
Handroit	82
Histoires photographiques (HiP)	89
Institut d'art contemporain, Villeurbanne/Rhône-Alpes (IAC)	63
Institut français	54
Institut pour la photographie	43, 52, 54

Jeune Création	77
La chancellerie des universités de Paris	76
La Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse	81
Lafayette Anticipations	28, 37
La Graineterie – centre d'art de la ville de Houilles	82
L'ahah	35
L'Art en plus	77
Le Bal	94
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains	55, 106
Le Point du Jour, centre d'art et éditeur	40
Les Abattoirs	64
Les Amis du musée Albert-Kahn	41
Le Signe, centre national du graphisme	83
Les Rencontres d'Arles	51, 85, 87, 108
Levallois Culture	89
Libération	41
Mairie d'Amiens	29
Mécènes du Sud Aix-Marseille	28
Mécènes du Sud Montpellier-Sète	29
Monnaie de Paris	70, 83
Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF)	77
Nopoto	33
Palais de Tokyo	80
Pinault Collection	109
Poitiers Film Festival	50
Prix Pierre-Gicquel	108
Quinzaine photographique nantaise	92
Région Grand Est	27
Région Île-de-France	35, 38, 48, 117
Région Nouvelle-Aquitaine	94
Rencontres internationales Paris / Berlin	97
Réseau Caritas France	86
Réseau documents d'artistes	54
Résidence 1+2	43
Rhizome	54
Salon de Montrouge	80
Salon MAD	81
Si cinéma	106
Smart Fipadoc	103
Société civile des auteurs multimédia (Scam)	47, 90, 92, 96, 98, 99, 100, 103
Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP)	30-34, 42, 43, 53, 55, 80, 81, 84, 116
Société des gens de lettres (SGDL)	30
Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe (Saif)	41, 86, 92
Soferim	75
Surface sensible	42
The Art Newspaper, édition française	54
Vidéoformes	98, 105
Ville de Belfort	96
Ville de Montrouge	79
Ville de Nantes	73
Ville de Paris	37, 64, 83, 84
Ville de Rennes	31
Ville de Rouen	33

## Bourses ou prix

Pour le dessin	<b>Prix Adolphe Gumery</b>	65
	<b>Prix de dessin Jane Pêcheur</b>	67
	<b>Prix de dessin Pierre David-Weill</b>	67
	<b>Prix de dessin Roger Marage</b>	68
	<b>Prix de dessin Taylor</b>	68
	<b>Prix Drawing Now</b>	75
	<b>Prix du récit dessiné</b>	75
	<b>Prix Jean Asselbergs</b>	77
	<b>Révélation BD</b>	80
	<b>Révélation livre jeunesse</b>	81
Pour l'estampe	<b>Bourse Stampa</b>	34
	<b>Grand prix Léon-Georges Baudry</b>	64
	<b>Prix de gravure Jean Chièze</b>	68
	<b>Prix de gravure Kiyoshi Hasegawa</b>	68
	<b>Prix de gravure Marie et Léon Navier</b>	69
	<b>Prix de gravure Mario Avati</b>	69
	<b>Prix de gravure Paul Gonnand</b>	69
	<b>Prix Jean Asselbergs</b>	77
	Pour la peinture	<b>Grand prix Léon-Georges Baudry</b>
<b>Prix Adolphe Gumery</b>		65
<b>Prix Alain Brugnon</b>		65
<b>Prix de peinture Albert Maignan</b>		70
<b>Prix de peinture Claire Combes</b>		70
<b>Prix de peinture Eddy Rugale Michailov</b>		71
<b>Prix de peinture Fernand Cormon</b>		71
<b>Prix de peinture Jean-Roch Sauer - Raphaël - Sennelier</b>		71
<b>Prix de peinture Joël Dabin</b>		71
<b>Prix de peinture Madeleine Couderc</b>		72
<b>Prix de peinture Maryse Anderbouhr</b>		72
<b>Prix de peinture Monique Corpet</b>		72
<b>Prix de peinture René Carré</b>		72
<b>Prix de peinture Renée Bernard</b>		73
<b>Prix Pébéo</b>		78
Pour la sculpture		<b>Grand prix Léon-Georges Baudry</b>
	<b>Prix Alain Brugnon</b>	65
	<b>Prix de sculpture Andréi-Graec</b>	73
	<b>Prix de sculpture Charles Malfray</b>	74
	<b>Prix de sculpture Évariste Jonchère</b>	74
	<b>Prix de sculpture La Plaine – Fonderie d'art</b>	74
	<b>Prix de sculpture Taylor</b>	74
	<b>Prix Jean Asselbergs</b>	77
	<b>Prix MAIF pour la sculpture</b>	77
Pour l'édition	<b>Bourse Arcane</b>	30
	<b>Bourse Fanzine</b>	32
	<b>Collection Monographie</b>	34
	<b>Luma Rencontres Dummy Book Award Arles</b>	85
	<b>Prix du Cercle Montherlant</b>	108



<b>Prix du livre d'auteur</b>	87
<b>Prix du livre historique</b>	108
<b>Prix du livre photo-texte</b>	87
<b>Prix du récit dessiné</b>	75
<b>Prix HiP du livre de photographie francophone</b>	89
<b>Prix Olga Fradiss</b>	109
<b>Prix Nadar</b>	91
<b>Prix Niépce</b>	91
<b>Prix Pierre Daix</b>	109
<b>Révélation livre d'artiste</b>	81
<b>Révélation livre jeunesse</b>	81
<b>Soutien à la publication</b>	108
<b>Soutien à l'édition</b>	119
<b>Traverses</b>	55

Réservés aux étudiants	<b>À l'œuvre</b>	28, 37
	<b>Bourse d'études supérieures</b>	31
	<b>Concours Déclics jeunes</b>	62
	<b>Concours Handitec</b>	82
	<b>FoRTE</b>	35, 38, 48
	<b>Prix Émergences</b>	100
	<b>Prix Fénéon</b>	76
	<b>Prix Mark Grosset</b>	90
	<b>Prix MAIF pour la sculpture</b>	90
	<b>Prix QPN</b>	77
	<b>Prix Swiss Life</b>	92
	<b>Révélation art vidéo - art numérique</b>	93
	<b>Révélation design</b>	106
	<b>Si cinéma</b>	106

## Index territorial

<b>Aide à la diffusion</b>	27
<b>Aide à la recherche et à la création Arts visuels</b>	27
Région Grand Est	
<b>Aide individuelle à la création</b>	28, 36, 47
<b>Allocation d'installation d'atelier et achat de matériel</b>	28, 36, 47
Régions	
<b>Appel à projet : conception d'une exposition</b>	51
<b>Appel à projets de création annuel</b>	28
Bouches-du-Rhône	
<b>Appel à projets de production d'œuvres d'art nouvelles</b>	29
Territoire du Languedoc	
<b>Appel à projets – Expositions Gulbenkian</b>	61
France - Portugal	
<b>Appel à projets du Fonds Cré'Atlantique</b>	29
Territoire de Bordeaux	
<b>Bourse annuelle à projet culturel</b>	30
Pays méditerranéens	
<b>Bourse d'aide à la création</b>	31
Métropole de Rennes	
<b>Bourse d'études supérieures</b>	31
Bas-Rhin, Haut-Rhin, Yonne	
<b>Bourse Impulsion</b>	33
Métropole de Rouen	
<b>Bourse Strada – collectivités</b>	116
Toutes collectivités territoriales	
<b>FoRTE, Fonds régional pour les talents émergents</b>	35, 38, 49, 117
Région Île-de-France	
<b>Galleries nomades – Jeune création</b>	63
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	
<b>Mezzanine Sud – Prix des Amis des Abattoirs</b>	64
Région Occitanie	
<b>Parcours Nouveaux Talents</b>	49
Région Bourgogne-Franche-Comté	
<b>Prix 1% marché de l'art</b>	64
Région Île-de-France	
<b>Prix Artiste citoyen engagé</b>	65
France - Espagne	
<b>Prix de recherche en histoire des arts de la Méditerranée</b>	108
Pays méditerranéens	
<b>Prix des arts visuels de la Ville de Nantes</b>	73
Métropole nantaise	
<b>Prix du Frac Bretagne - Art Norac</b>	75
Région Bretagne	
<b>Prix Région Sud</b>	79
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	
<b>Programme de soutien à la recherche et à la création</b>	52
Région Hauts-de-France	
<b>Talents en court</b>	50
Région Nouvelle-Aquitaine	
<b>Watch This Space, programme dédiée à la création émergente</b>	36, 56
Région Hauts-de-France, fédération Wallonie-Bruxelles	

## Conseillers pour les arts plastiques des directions régionales des affaires culturelles (Drac) et des directions des affaires culturelles (DAC) du ministère de la Culture

Ces responsables sont vos interlocuteurs pour les Aides individuelles à la création et pour les Allocations d'installation d'atelier et achat de matériel

### Drac Auvergne-Rhône-Alpes

site de Lyon  
Le Grenier d'abondance  
6, quai Saint-Vincent  
69001 Lyon  
michel.griscelli@culture.gouv.fr  
thomas.kocek@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Responsable :  
Michel Griscelli,  
conseiller pour les arts  
plastiques

site de Clermont-Ferrand  
Hôtel de Chazerat  
4, rue Blaise-Pascal  
63000 Clermont-Ferrand  
thomas.kocek@culture.gouv.fr

Responsable :  
Thomas Kocek, conseiller  
pour les arts plastiques

### Drac Bourgogne-Franche-Comté

site de Dijon  
39-41, rue Vannerie  
21000 Dijon  
remy.fenzy@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

Responsable :  
Rémy Fenzy, conseiller  
pour les arts plastiques

site de Besançon  
7, rue Charles-Nodier  
25000 Besançon  
corinne.gambi@culture.gouv.fr

Responsable :  
Corinne Gambi,  
conseillère pour les arts  
plastiques

### Drac Bretagne

6, rue du Chapitre  
35000 Rennes  
olivier.lerch@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne

Responsable :  
Olivier Lerch, conseiller  
pour les arts plastiques

### Drac Centre-Val de Loire

6, rue de la Manufacture  
45000 Orléans  
jean-christophe.royoux@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

Responsable :  
Jean-Christophe Royoux,  
conseiller pour  
les arts plastiques  
et l'architecture

### Drac Corse

1, chemin de la Pietrina  
20000 Ajaccio  
jean-luc.sarrola@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse

Responsable :  
Jean-Luc Sarrola,  
conseiller pour  
les arts plastiques

### Drac Grand Est

site de Strasbourg  
Palais du Rhin  
2, place de la République  
67000 Strasbourg  
bernard.goy@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est

Responsable :  
Bernard Goy, conseiller  
pour les arts plastiques

site de Châlons-en-Champagne  
3, faubourg Saint-Antoine  
51000 Châlons-en-Champagne  
laurent.innocenzi@culture.gouv.fr

Responsable :  
Laurent Innocenzi,  
conseiller pour  
les arts plastiques

site de Metz  
6, place de Chambre  
57 000 Metz  
franck.bauchard@culture.gouv.fr

Responsable :  
Franck Bauchard,  
conseiller pour  
les arts plastiques

### DAC Guadeloupe

28, quai Perrinon  
97110 Pointe-à-Pitre  
Guadeloupe  
valerie.labayle@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Guadeloupe

Responsable :  
Valérie Labayle,  
conseillère  
développement  
culturel territorial,  
arts plastiques et cinéma

### DAC Guyane

4, rue du Vieux-Port  
97300 Cayenne  
Guyane  
philippe.bon@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Guyane

Responsable :  
Philippe Bon, conseiller  
cinéma, médias  
et industries culturelles

<p><b>Drac Hauts-de-France</b>  site de Lille  3, rue du Lombard  59800 Lille  eric.jarrot@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France</p>	<p>Responsable :  Éric Jarrot, conseiller  pour les arts plastiques</p>
<p>site d'Amiens  5 rue Henri Daussy  80000 Amiens  francoise.dubois@culture.gouv.fr</p>	<p>Responsable :  Françoise Dubois,  conseillère pour les arts  plastiques</p>

<p><b>Drac Île-de-France</b>  45-47, rue Le Peletier  75009 Paris  isabelle.boulord@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Île-de-France</p>	<p>Responsable :  Isabelle Boulord,  conseillère pour les arts  plastiques</p>
---	--

<p><b>DAC Martinique</b>  54, rue du Professeur-Raymond-Garcin  97200 Fort-de-France  Martinique  audrey.phibel@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Martinique</p>	<p>Responsable :  Audrey Cédric Phibel,  conseiller arts plastiques,  musées, patrimoine  culturel immatériel,  enseignement supérieur  culture</p>
---	---

<p><b>DAC Mayotte</b>  BP 676  97600 Mamoudzou  Mayotte  gaelle.metelus@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Mayotte</p>	<p>Responsable :  Gaëlle Metelus,  conseillère pour l'action  culturelle et artistique,  la création, le cinéma  et les politiques  interministérielles</p>
--	---

<p><b>Drac Normandie</b>  site de Caen  13 bis, rue Saint-Ouen  14000 Caen  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie</p>	
<p>site de Rouen  7 place de la Madeleine  76000 Rouen  jerome.felin@culture.gouv.fr</p>	<p>Responsable :  Jérôme Felin, conseillère  pour les arts plastiques</p>

<p><b>Drac Nouvelle-Aquitaine</b>  site de Bordeaux  54, rue Magendie  33000 Bordeaux  bertrand.fleury@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine</p>	<p>Responsable :  Bertrand Fleury,  conseiller pour les arts  plastiques</p>
<p>site de Limoges  6 rue de la Haute Comédie  87000 Limoges  mathieu.bordes@culture.gouv.fr</p>	<p>Responsable :  Mathieu Bordes,  conseiller pour  les arts plastiques</p>

<p><b>Drac Occitanie</b>  site de Montpellier  Hôtel de Grave  5, rue Salle-l'Évêque  34000 Montpellier  catherine.dumont@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie</p>	<p>Responsable :  Catherine Dumont-  Lafuente, conseillère  pour les arts plastiques</p>
---	--

<p>site de Toulouse  Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean-  de-Jérusalem  32, rue de la Dalbade  31000 Toulouse  artsplastiques.occitanie@culture.gouv.fr</p>	<p>Responsable :  Marie-Béatrice Angelé,  conseillère pour  les arts plastiques</p>
---	---

<p><b>DAC océan Indien - La Réunion</b>  23, rue Labourdonnais  97400 Saint-Denis  La Réunion  natacha.provensal@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-de-La-Reunion</p>	<p>Responsable :  Natacha Provensal,  conseillère arts  plastiques et  enseignement supérieur</p>
---	---

<p><b>Drac Pays de la Loire</b>  1, rue Stanislas-Baudry  44000 Nantes  sandrine.moreau@culture.gouv.fr  www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire</p>	<p>Responsable :  Sandrine Moreau,  conseillère pour les arts  plastiques</p>
--	---

---

**Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur**

23, boulevard du Roi-René  
13100 Aix-en-Provence  
helene.audiffren@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Paca

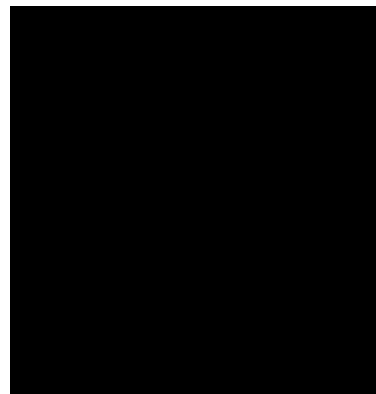
Responsable :  
Hélène Audiffren,  
conseillère pour les arts  
plastiques

---

**Direction de la cohésion sociale, du travail,  
de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-  
et-Miquelon**

8, rue des Petits-Pêcheurs  
BP 4212  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon  
975.direction@dcstep.gouv.fr  
www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr

Responsable :  
Sylvie Bernot, directrice



## Institutions

### Centre national des arts plastiques (Cnap)

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

Le Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels. Le site Internet du Cnap propose une base de données de plus de 2 000 structures de l'art contemporain : lieux d'exposition, écoles supérieures d'art, réseaux professionnels, prix, bourses, résidences. Les responsables de chaque lieu répertorié ont la possibilité de publier directement leurs appels à candidatures. Une centaine de propositions sont accessibles depuis la page d'accueil, dans la rubrique « Appels à candidature et offres d'emploi ». Les appels à candidatures peuvent aussi être envoyés à [info@cnap.fr](mailto:info@cnap.fr).

### Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

Établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture, le CNC met en œuvre la politique de l'État dans les domaines du cinéma, de l'image animée, de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia, dont le jeu vidéo. Le CNC communique de nombreux rapports, études et statistiques sur l'activité de son secteur. Pour les auteurs, il publie le *Guide de l'accompagnement. Écriture, développement, réalisation et post-production* qui regroupe les résidences d'écriture, de réalisation, montage et postproduction, les structures d'accompagnement, les festivals. Le Bureau des auteurs offre des conseils personnalisés aux auteurs, notamment les plus émergents.

### Elles font la culture

[www.ellesfontlaculture.beta.gouv.fr](http://www.ellesfontlaculture.beta.gouv.fr)

Service numérique du ministère de la Culture à l'intention des femmes et des personnes non binaires, visant à une meilleure intégration dans les professions de la photographie.

### Ministère de la Culture

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Le site Internet du ministère de la Culture propose de très nombreuses ressources documentaires couvrant l'ensemble de ses domaines d'intervention. L'ensemble des services déconcentrés (Drac et DAC) y sont répertoriés. On y trouve aussi des appels à projets pour les commandes publiques artistiques, notamment pour le 1%.

## Syndicats et organisations professionnelles

### Alliance française des designers (AFD)

[www.alliance-francaise-des-designers.org](http://www.alliance-francaise-des-designers.org)

Ce syndicat professionnel représente les designers quelles que soient leur discipline et leur forme juridique. On trouve dans le site en ligne de l'information sur l'exercice de l'activité (TVA, propriété intellectuelle, modes de calcul de la rémunération, etc.).

### Association internationale des critiques d'art, section France (Aica-France)

<https://aicafrance.org>

Cette association représente les critiques des arts visuels. Son site Internet diffuse des actualités et informations professionnelles ainsi que des ressources bibliographiques.

### Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs-rices (CAAP)

<https://caap.asso.fr>

[www.facebook.com/caapartsvisuels](https://www.facebook.com/caapartsvisuels)

Ce syndicat professionnel représente les artistes, les auteurs et les autrices des arts visuels (arts graphiques, plastiques, etc.). Le site Internet publie de l'information relative à l'activité professionnelle, à la couverture sociale, à la formation professionnelle, et pour les adhérents, des appels à candidatures. Sa page publique Facebook est aussi un vecteur d'information.

### Commissaires d'exposition associés (CEA)

<https://c-e-a.asso.fr>

Cette association regroupe les personnes exerçant une activité de commissaire d'exposition d'art contemporain en France. Des appels à candidatures sont diffusés sur son site Internet.

### La Buse

<https://la-buse.org>

Collectif indépendant qui réunit des travailleurs et des travailleuses de l'art autour des questions du travail et de l'éthique dans le champ de l'art.

### Solidarité Maison des artistes (SMDA-CFDT)

[www.solidaritemda.com](http://www.solidaritemda.com)

Ce syndicat professionnel représente les artistes auteurs des arts visuels et de l'écrit.

### Syndicat national des artistes-auteurs Force ouvrière (SNAA-FO)

[www.snaa-fo.org](http://www.snaa-fo.org)

### Syndicat national des artistes plasticien-ne-s CGT (SNAP-CGT)

[www.snapcgt.org](http://www.snapcgt.org)

### Syndicat national des photographes (SNP)

[www.snp.photo](http://www.snp.photo)

### Syndicat national des sculpteurs et plasticiens (SNSP)

[www.sculpteurs-plasticiens.org](http://www.sculpteurs-plasticiens.org)

### **Union nationale des peintres-illustrateurs (UNPI)**

<https://unpi.net>

### **Union des photographes professionnels (UPP)**

[www.upp.photo](http://www.upp.photo)

Cette organisation professionnelle défend les droits des photographes auteurs et des photojournalistes. Le site Internet fournit des informations statutaires, d'ordre fiscal, social et juridique. Des modèles de bons de commande, de bordereaux de contrat, de pige et de note de frais sont aussi téléchargeables librement.

### **Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels et de l'écrit (Usopave)**

[www.usopav.org](http://www.usopav.org)

Cette intersyndicale, créée en 2005, regroupe la CAAP, le SNP, le SNSP, le SELF et l'UNPI. Le site Internet de l'Usopave met régulièrement à disposition des modèles, téléchargeables gratuitement, de contrats de commande, d'édition, d'exposition et de cession de droits d'auteur.

## **Organismes de gestion collective du domaine des arts visuels**

La mission de ces sociétés civiles est de percevoir et de répartir les droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques (architectes, designers, dessinateurs et scénaristes de bande dessinée, graphistes, illustrateurs, plasticiens, peintres, photographes, réalisateurs, sculpteurs, vidéastes). Elles gèrent l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs), pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites Internet, etc.

### **Société civile des auteurs multimédia (Scam)**

[www.scam.fr](http://www.scam.fr)

### **Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP)**

[www.adagp.fr](http://www.adagp.fr)

### **Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe (Saif)**

[www.saif.fr](http://www.saif.fr)

## **Autres organismes et réseaux professionnels**

### **Arts en résidence – Réseau national**

[www.artsenresidence.fr](http://www.artsenresidence.fr)

Cette association fédère un certain nombre de structures d'accueil en résidence et diffuse, au moyen de son site Internet, diverses ressources concernant le contrat de résidence, l'administration des résidences, et la rémunération des artistes-auteurs.

### **Association de développement et de recherche sur les artothèques (ADRA)**

[www.lesartotheques.com](http://www.lesartotheques.com)

L'ADRA est un réseau de 30 artothèques en France conçu pour porter des projets communs (expositions, résidences, éditions, aides à la création...).

### **Association nationale des écoles supérieures d'art (Andea)**

<https://andea.fr>

Cette association fédère la totalité des écoles supérieures d'art publiques délivrant des diplômes nationaux de niveaux bac + 3 et bac + 5, et défend la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. L'association diffuse sur son site en ligne les appels à candidatures des écoles supérieures d'art et des appels à candidatures à destination des étudiants.

### **Cipac – Fédération des professionnels de l'art contemporain**

<https://cipac.net>

Cette organisation fédère des organisations professionnelles, des institutions et des personnes qui se consacrent à la diffusion et à la promotion des arts visuels contemporains en France. Le Cipac est aussi un organisme de formation à destination des professionnels des arts plastiques et visuels. On trouve sur son site Internet des annonces, des textes réglementaires, des contrats-types, des informations sociales et environnementales.

### **DCA – Association française de développement des centres d'art**

[www.dca-art.com](http://www.dca-art.com)

Cette association fédère les centres d'art contemporain en France.

### **Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (Fraap)**

<https://fraap.org>

Cette fédération représente les associations et collectifs d'artistes plasticiens à l'échelle nationale. Elle assure une mission d'information par téléphone, sur son site internet et par sa liste de diffusion gratuite qui recense les appels à candidatures pour les bourses, les prix, les résidences, les commandes publiques 1%, les offres d'emplois, etc.

### **France Photobook**

<https://francephotobook.fr>

Cette association fédère 25 éditeurs français indépendants de livres de photographie afin de valoriser auprès des professionnels, amateurs et collectionneurs de livres la diversité et la spécificité françaises en matière d'édition photographique.

### **Les Filles de la photo**

[www.lesfillesdelaphoto.com](http://www.lesfillesdelaphoto.com)

L'association rassemble de nombreuses professionnelles des métiers liés à la photographie. Outre la création de l'Observatoire de la mixité femmes-hommes dans la photographie, Les Filles de la photo organise la mise en relation entre photographes professionnels ou émergents et professionnels de l'image, et pour les femmes en particulier, elle coordonne des actions d'accompagnement spécifiques.

### **Réseau Diagonal**

<https://reseau-diagonal.com>

Ce réseau de structures de diffusion de la photographie contemporaine propose des formations à l'éducation à l'image.

### **Vidéadoc**

[www.videadoc.com](http://www.videadoc.com)

Centre de ressources sur la création cinématographique, audiovisuelle et multimédia, Vidéadoc publie deux guides pratiques : le *Guide des aides à la création* et le *Guide des formations*, ainsi que deux bases de données sur son site Internet portant sur ces deux mêmes thèmes.

## **Réseaux régionaux**

De nombreux sites Internet régionaux recensent l'actualité et les appels à candidatures des lieux d'art contemporain de la zone géographique qu'ils couvrent.

### **50° nord**

[www.50degresnord.net](http://www.50degresnord.net)

Ce réseau transfrontalier franco-belge fédère 53 structures professionnelles de production, de diffusion et de formation supérieure de l'art contemporain. Le site Internet propose diverses ressources professionnelles (accompagnement au projet professionnel, formation, études et rapports, appels à candidatures).

### **AAAR - Arts visuels en région Centre-Val de Loire**

<https://aaar.fr>

Aaar.fr propose un annuaire des lieux, un agenda culturel de la région Centre-Val de Loire et des informations professionnelles avec des appels à candidatures notamment.

### **Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord**

[www.culturedordogne.fr](http://www.culturedordogne.fr)

L'agence soutient les artistes dans leurs projets de création et de structuration, accompagne les acteurs culturels dans leur activité de diffusion, initie et coordonne des actions en faveur de publics divers. Elle développe parallèlement une fonction ressources, dans les domaines juridique et administratif, des techniques du spectacle et des arts visuels, de la communication et de la médiation. Son action se traduit notamment par la mise à disposition d'un parc de matériel technique, par le développement de formations et de conseils personnalisés. Le site Internet recense aussi des appels à candidatures et des offres d'emploi.

### **Air de Midi**

[www.airdemidi.org](http://www.airdemidi.org)

Air de Midi est une association dont le but est d'organiser, de favoriser l'échange et la professionnalisation des acteurs de l'art contemporain en région Occitanie.

### **Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes**

[www.ac-ra.eu](http://www.ac-ra.eu)

Le site Internet dispose d'un annuaire de lieux d'art contemporain dans la région, et propose un programme d'accompagnement et de formation pour les artistes-auteurs.

### **Art contemporain en Bretagne (ACB)**

[www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)

Le site Internet recense les lieux d'art contemporain en Bretagne et propose des appels à candidatures et des offres d'emploi. ACB coordonne également, avec le soutien de la Région Bretagne, un programme de formations continues professionnelles pour les acteurs de l'art contemporain sur le territoire régional.

### **Astre – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine**

<https://reseau-astre.org>

Ce réseau compte parmi ses membres de nombreux musées, centres d'art, galeries associatives, collectifs d'artistes, artothèques, lieux de résidence, fonds documentaires et écoles d'art, ainsi que les trois Fonds régionaux d'art contemporain de Nouvelle-Aquitaine. Le site Internet propose notamment un référentiel sur la rémunération artistique.

### **Botox(s) – Réseau d'art contemporain Alpes et Riviera**

[www.botoxs.fr](http://www.botoxs.fr)

Réseau d'art contemporain de la Côte d'Azur, cette association fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain, et met en œuvre la communication commune de tous ses membres.

### **Devenir.art – Réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire**

<https://devenir.art>

Site ressources sur les arts visuels en région Centre-Val de Loire, Devenir.art organise des rencontres professionnelles et des cycles de formation sur les enjeux propres à ce secteur. Afin d'améliorer le financement des projets artistiques et culturels, le réseau édite et diffuse une *Charte de pratiques équitables* et le *Référentiel de rémunérations des artistes-auteurs*.

### **Lora**

[www.lora.fr](http://www.lora.fr)

Lora fédère 37 structures d'art contemporain en Lorraine. Le site Internet propose l'actualité de ce réseau ainsi qu'une liste d'annonces.

### **Plan d'Est**

<https://plandest.org>

Le Pôle arts visuels Grand Est regroupe les professionnels des arts visuels qui œuvrent sur ce territoire. Le site Internet recense des appels à candidatures et des formations spécifiques.

### **Pôle arts visuels Pays de la Loire**

<https://poleartsvisuels-pdl.fr>

Cette association fédère des artistes, indépendants et salariés des structures des arts visuels de sa région. Le site Internet rassemble diverses ressources professionnelles, annuaires, modèles de contrats, annonces, etc.

### **Provence art contemporain**

<https://p-a-c.fr>

Ce réseau des lieux d'art contemporain de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur relaie les actualités de ses membres et met à disposition des ressources professionnelles.

### **Réseau documents d'artistes**

<https://reseau-dda.org>

[www.dda-ra.org](http://www.dda-ra.org) (Auvergne-Rhône-Alpes)

<http://ddab.org> (Bretagne)

<https://ddalareunion.org/fr> (La Réunion)

<https://dda-nouvelle-aquitaine.org> (Nouvelle-Aquitaine)

[www.ddaoccitanie.org](http://www.ddaoccitanie.org) (Occitanie)

<https://documentsdartistes.org> (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Cette plateforme de ressources numériques compte plus de 500 dossiers d'artistes présents dans les différents sites régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le réseau initie des actions pour accompagner les artistes dans leur parcours professionnel, valoriser leurs démarches et diffuser leurs productions (rencontres professionnelles, commandes de textes critiques, productions éditoriales, rencontres publiques).

### **RN13bis – art contemporain en Normandie**

<https://rn13bis.fr>

À l'image de la route nationale 13 qui relie Paris à Cherbourg, RN13bis est un réseau qui s'étend sur l'ensemble du territoire normand. Le site propose des informations et liens utiles pour accompagner les professionnels des arts visuels dans leur activité.

### **Seize Mille**

[www.seizemille.com](http://www.seizemille.com)

Seize Mille est le réseau d'art contemporain de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il regroupe 28 structures de production, d'exposition, de collection et de diffusion de l'art contemporain, ainsi que des écoles d'art et des collectifs ou associations d'artistes.

### **TRAM**

<https://tram-idf.fr>

TRAM organise régulièrement des parcours artistiques en région Île-de-France, en lien avec l'actualité artistique de ses membres.

## **Organismes et réseaux internationaux**

### **Alliance of Artists Communities**

<https://artistcommunities.org>

Conçu pour un public d'artistes, étudiants et autres professionnels américains, ce site Internet recense un grand nombre de résidences aux États-Unis.

### **Association internationale des critiques d'art (Aica International)**

[www.aicainternational.org](http://www.aicainternational.org)

Cette association promeut la critique d'art en tant que discipline, protège les intérêts professionnels et éthiques de ses membres, dont elle coordonne le réseau.

### **DutchCulture | TransArtists**

[www.transartists.org](http://www.transartists.org)

Cette plateforme se conçoit comme un guide des résidences d'artiste internationales, sur laquelle partager connaissances et expériences concernant les programmes de résidence, la mobilité internationale et autres sujets connexes.



## Institut français

[www.institutfrancais.com](http://www.institutfrancais.com)

L'Institut français assure la promotion à l'étranger de la culture française, tout en favorisant les échanges artistiques, par l'organisation de résidences notamment.

## On the Move (OTM)

<https://on-the-move.org>

Cette plateforme européenne d'information dédiée à la mobilité culturelle répertorie et édite des guides gratuits et téléchargeables en ligne.

## Pépinières européennes de création

<http://pepinieres.eu>

Le site Internet de ce réseau favorisant la mobilité internationale des jeunes artistes diffuse régulièrement des appels à candidatures.

## Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)

<https://raav.org>

La mission de cette association est de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de pratique professionnelles des artistes. Son site diffuse un large panel d'annonces.

## Res Artis

<https://resartis.org>

Ce réseau mondial de résidences d'artiste entend les représenter et défendre leurs intérêts sur la scène internationale. Son site Internet est une plateforme d'échanges d'expériences dans ce domaine et propose une liste de programmes d'accueil, des appels à candidatures ainsi que des ressources bibliographiques.

## Réseau Art actuel

<https://reseauartactuel.org>

Le site de ce portail visant à présenter la multiplicité des activités et des pratiques du secteur de l'art actuel et contemporain au Québec, au Canada et sur la scène internationale diffuse des appels de dossiers pour des expositions, des offres d'emploi et de résidence.

Directrice de la publication  
Béatrice Salmon, directrice  
du Centre national des arts  
plastiques

Responsable de rédaction  
Sandrine Vallée-Potelle,  
cheffe du service  
de la communication,  
de l'information et des  
ressources professionnelles

Responsable éditoriale  
Silvana Reggiardo,  
responsable du Centre  
de ressources en ligne  
Service de la communication,  
de l'information et des  
ressources professionnelles

Rédaction  
Leïla Simon, critique d'art,  
commissaire d'exposition  
et creuseuse publique

Ont participé à la rédaction  
de cet ouvrage :  
Marc Vaudey, directeur  
du pôle création (Cnap),  
Estelle Kesztenbaum,  
cheffe du service du soutien  
à la création (pôle création,  
Cnap), Pascal Beausse,  
responsable de la collection  
photographie (pôle  
collection, Cnap), Pascale  
Cassagnau, responsable  
de la collection audiovisuel,  
vidéo et nouveaux médias  
(pôle collection, Cnap),  
Juliette Pollet, responsable  
de la collection arts plastiques  
(pôle collection, Cnap)

Relecture  
Chantal Calvez

Design graphique  
Julie Rousset


Police de caractères  
LL Unica77

Papiers  
Lenza Top Recycling 100 %  
et Symbol Card  
Le Cnap est engagé dans  
une démarche RSO et veille  
à utiliser des matériaux  
recyclés

## Remerciements

Le Centre national des arts  
plastiques remercie les  
institutions et les structures  
professionnelles qui ont  
apporté leur concours à  
la conception de *225 Bourses  
et prix pour les artistes  
et les auteurs*, ainsi que,  
pour le ministère de la Culture,  
la direction générale de la  
création artistique (DGCA),  
les directions régionales  
des affaires culturelles  
et les directions des affaires  
culturelles et en particulier  
leurs conseillers pour les arts  
plastiques.

Nos remerciements vont  
aussi aux professionnels  
qui nous ont aidé à constituer  
cette liste de bourses et  
de prix :  
Lucie Orbie de 50° nord, Laura  
Donnet et Alexandra Aylmer  
de a.c.b – art contemporain  
en Bretagne, Antoine Brun  
de Art contemporain  
en Auvergne-Rhône-Alpes,  
Association internationale  
des critiques d'art – section  
française, C-E-A / Association  
française des commissaires  
d'exposition, Carmen Blin  
de Devenir.art, réseau  
des arts visuels en Centre-Val  
de Loire, Guillaume Mansart  
de Documents d'artistes  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Madeleine Filippi, Jean-  
Christophe Arcos de  
Provence art contemporain,  
Sorana Munteanu de  
RN13bis – art contemporain  
en Normandie et Charlotte  
Saba de Seize Mille, réseau  
art contemporain en  
Bourgogne-Franche-Comté.

 Centre national des arts plastiques

Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

***225 Bourses et prix pour les artistes et les auteurs***  
est publié dans la collection des guides de l'art contemporain, qui a pour vocation d'informer et d'accompagner les professionnels, mais aussi de valoriser les pratiques les plus diverses et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur l'évolution de ce secteur.

Retrouvez sur [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

- **225 Bourses et prix pour les artistes et les auteurs**
- **Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique**
- **223 Résidences d'arts visuels en France**
- **La commande de design graphique**

Arts visuels  
Design  
Photographie  
Vidéo  
Commissariat  
d'exposition  
Critique d'art  
Histoire de l'art



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Centre national des arts plastiques